



Organisation des  
États Américains

# RAPPORT ANNUEL 2011

---

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS  
CITEL

## TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| NOTE DE SYNTHÈSE.....  | 1         |
| <b>1. INTRODUCTION .....</b>   | <b>2</b>  |
| <b>2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL.....</b>  | <b>2</b>  |
| 2.1 <i>Objectifs et fonctions de la CITEL.....</i>   | 2         |
| 2.2 <i>Membres et participants .....</i>   | 4         |
| 2.3 <i>Structure de la CITEL.....</i>  | 5         |
| <b>3. ACTIVITÉS DE LA CITEL.....</b>   | <b>6</b>  |
| 3.1 <i>Comité directeur permanent de la CITEL.....</i>   | 6         |
| 3.2 <i>Comité de coordination de la CITEL.....</i>   | 6         |
| 3.3 <i>Comité consultatif permanent I : Télécommunications/TIC.....</i>  | 6         |
| 3.4 <i>Comité consultatif permanent II : Radiocommunications, y compris radiodiffusion.....</i>                                      | 9         |
| <b>4. SOMMET DES AMÉRIQUES .....</b>   | <b>13</b> |
| <b>5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT .....</b>   | <b>13</b> |
| 5.1 <i>Amélioration des procédures de la CITEL.....</i>  | 13        |
| 5.2 <i>Représentation de la CITEL dans d'autres forums .....</i>   | 14        |
| <b>6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DE PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES ACTIVITÉS DE LA CITEL.....</b>                                  | <b>16</b> |
| <b>7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX .....</b>   | <b>16</b> |
| <b>8. STADE D'EXÉCUTION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL.....</b>                                   | <b>20</b> |
| 8.1 <i>Convention de Lima.....</i>   | 20        |
| 8.2 <i>Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA).....</i>                             | 21        |
| 8.3 <i>Protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA).....</i> | 22        |
| <b>9. ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL/OEA .....</b>   | <b>22</b> |
| <b>10. BUDGET DE LA CITEL.....</b>   | <b>28</b> |
| 10.1 <i>Budget et exécution pour 2011 .....</i>  | 28        |
| 10.2 <i>Budget pour 2012 .....</i>   | 28        |
| 10.3 <i>Bourses .....</i>  | 28        |
| 10.4 <i>Fonds extérieurs .....</i>   | 29        |
| <b>11. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR 2012.....</b>  | <b>31</b> |
| <b>12. RÉOLUTIONS À PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA.....</b>   | <b>32</b> |
| <b>ANNEXES.....</b>  | <b>34</b> |
| A. <i>Membres associés .....</i>   | 34        |
| B. <i>Liste des réunions tenues en 2011.....</i>   | 34        |

|  |           |
|--|-----------|
| <i>Résultats quantifiables de la CITEL pour 2011.....</i>                              | <i>34</i> |
| <i>C. Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2011.....</i> | <i>34</i> |

## **NOTE DE SYNTHÈSE**

Le secteur des télécommunications et technologies de l'information et de la communication (TIC) connaît par une période de profonds changements ayant de très vastes conséquences.

Dans le cadre de ces avancées technologiques, les changements dans les politiques nationales et internationales et les intérêts divers des différentes parties, la mission de la CITELE consiste à « faciliter et promouvoir un développement intégré et durable des télécommunications/TIC dans les Amériques, en fonction sur les principes d'universalité, de solidarité, de transparence, d'équité, de réciprocité, la non-discrimination, la neutralité et l'optimisation des ressources, en tenant compte de l'environnement et le développement humain durable pour le bénéfice de la société dans tous les pays dans la région. »

L'un des problèmes persistants auxquels la CITELE fait face est de rester une organisation intergouvernementale où travaillent de concert les États membres, les Membres associés pour promouvoir la croissance et le développement durable et soutenable les applications durables et réseaux de télécommunications et d'information.

À l'avenir, la CITELE poursuivra ses activités pour encourager une plus large sensibilisation du public à son mandat, sa mission et ses travaux, ainsi que pour améliorer l'accès à l'information concernant les thèmes prioritaires pour les États membres.

## **1. INTRODUCTION**

Le présent Rapport annuel est publié en application des dispositions de l'alinéa *f* de l'article 90 de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'article 17 du Statut de la CITELE. Son contenu est conforme aux directives énoncées par l'Assemblée générale de l'OEA aux termes de sa résolution AG/RES.1452 (XXVII-0/97) pour l'établissement de rapports annuels d'activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Le présent rapport couvre la période allant de janvier à 31 décembre 2011.

## **2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITELE**

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITELE) est une entité de l'Organisation des États Américains qui a été établie par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-0/93), conformément aux dispositions de l'article 52 de la Charte de l'Organisation. La CITELE détient une autonomie technique pour remplir ses fonctions, dans la limite autorisée par la Charte de l'Organisation, son Statut et les mandats qui lui sont confiés par l'Assemblée générale de l'Organisation.

### **2.1 Objectifs et fonctions de la CITELE**

#### **Objectifs**

- a. Faciliter et promouvoir, par tous les moyens à sa portée, le développement continu des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) (ci-après télécommunications/TIC), y compris les technologies de l'information et de la communication, dans le Continent en faveur du développement durable et soutenable.
- b. Promouvoir et favoriser l'existence de télécommunications/TIC adéquates, qui contribuent au processus de développement intégré dans la région, en particulier dans les zones insuffisamment desservies.
- c. Organiser, promouvoir et évaluer la tenue périodique de réunions de techniciens et d'experts chargés d'étudier la planification, le financement, la construction, le fonctionnement, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et autres thèmes liés à l'utilisation et au fonctionnement des télécommunications/TIC dans les Amériques.
- d. Promouvoir l'uniformisation des critères et normes techniques pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien des systèmes afin de tirer le meilleur parti des installations disponibles pour chaque pays et pour la région en général dans le cadre de la normalisation mondiale de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les autres organisations de normalisation pertinentes.
- e. Promouvoir et étudier l'assistance technique, conformément à ce qui a été convenu avec les gouvernements des pays respectifs, en établissant l'ordre de priorité des besoins des pays en développement.

- f. Promouvoir le perfectionnement et l'harmonisation des procédures administratives, financières et opérationnelles pour la planification, l'installation, l'amélioration, l'entretien et le fonctionnement des réseaux de télécommunications/TIC des États membres de la CITELE, dans le cadre des recommandations de l'UIT, ainsi que d'autres organisations internationales et régionales, qui encouragent la massification des services, l'utilisation des nouvelles technologies, la création d'emplois et le déploiement d'infrastructures dans les zones insuffisamment desservies.
- g. Recommander la réalisation d'études et promouvoir l'adoption d'accords officiels entre les gouvernements des États membres de l'Organisation relatifs à la planification, à l'installation, à l'entretien et au fonctionnement des systèmes de télécommunications/TIC dans le Continent.
- h. Promouvoir et encourager l'étude et la diffusion des problèmes liés à l'impact sur l'environnement et le changement climatique des télécommunications et leur lien avec les TIC, conformément aux politiques établies par l'UIT et d'autres organismes pertinents.

### **Fonctions**

- a. Agir comme organe consultatif principal de l'Organisation sur toutes les questions liées aux télécommunications/TIC dans le Continent américain.
- b. Encourager ou entreprendre des études et programmes qui permettent le développement ordonné des réseaux de télécommunications/TIC, à l'aide des systèmes les plus adéquats et efficaces dont on dispose.
- c. Maintenir des relations permanentes avec les divers organismes internationaux, gouvernementaux ou non, liés aux télécommunications/TIC, et promouvoir la coordination de leurs activités avec les États membres de l'Organisation.
- d. Solliciter la coopération des organisations gouvernementales internationales ou régionales, en particulier de l'UIT, de l'Union des télécommunications des Caraïbes et des entités internationales de télécommunications/TIC qui servent d'organes consultatifs des Nations Unies ou maintiennent des relations de coopération avec l'Organisation.
- e. Analyser et proposer diverses formes de financement qui appuient les plans et projets de la CITELE.
- f. Recueillir et diffuser parmi les États membres de la CITELE l'information nécessaire à la réalisation de ses objectifs, ainsi que toutes les autres informations qui présentent un intérêt, y compris l'évaluation des résultats en question.
- g. Étudier les aspects politiques et réglementaires des télécommunications/TIC au niveau régional.
- h. Examiner les problèmes juridiques liés aux transmissions directes par satellite, dans le but d'élaborer des projets d'accords interaméricains en la matière et de formuler une position commune uniforme des États membres de la CITELE sur cette question devant les organismes internationaux pertinents.
- i. Élaborer des études sur les politiques des pouvoirs publics en matière de télécommunications/TIC.

- j. Formuler des recommandations dans le domaine des télécommunications/TIC à l'intention des gouvernements des États membres de la CITELE, compte tenu des recommandations adressées par l'UIT, ainsi que par d'autres organisations compétentes.
- k. Promouvoir la recherche et le développement de technologies liées aux télécommunications/TIC.
- l. Examiner tout autre thème relatif à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications/TIC sur la demande de l'Assemblée générale ou des Conseils de l'Organisation.
- m. Promouvoir le développement des nouvelles applications qui encouragent l'inclusion des pays de la région dans la société du savoir.
- n. Réviser et évaluer l'efficacité de la coopération technique avec l'UIT et d'autres organisations régionales ou internationales de façon permanente.
- o. Définir des mécanismes pour une pleine participation de tous les États membres aux réunions de la CITELE, ainsi que pour accroître le nombre des Membres associés.

## 2.2 Membres et participants

Ont qualité de membres de la CITELE tous les États membres de l'Organisation.

Les organisations et entités indiquées ci-dessous sont habilitées à participer à titre d'observateurs :

- Les Observateurs permanents de l'OEA et, sous réserve de l'approbation du COM/CITELE, les États américains qui ne sont pas membres de l'Organisation et ont demandé de participer à la réunion ;
- Sous réserve de l'approbation du COM/CITELE, les États non américains qui sont membres de l'Organisation des Nations Unies ou de ses organismes spécialisés et ont demandé de participer à la réunion ;
- Les organismes interaméricains spécialisés et les entités de l'Organisation ainsi que les organismes intergouvernementaux régionaux du Continent américain ;
- L'Organisation des Nations Unies et ses organismes spécialisés ;
- Les organismes internationaux et nationaux qui sont parties à des accords ou des ententes portant sur la création de relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes ou entités, lorsque ces accords ou ententes prévoient la participation d'observateurs ;
- Sous réserve de l'approbation du COM/CITELE, les organisations et organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux qui mènent des activités de télécommunications dans la Région et ont demandé de participer à la réunion.

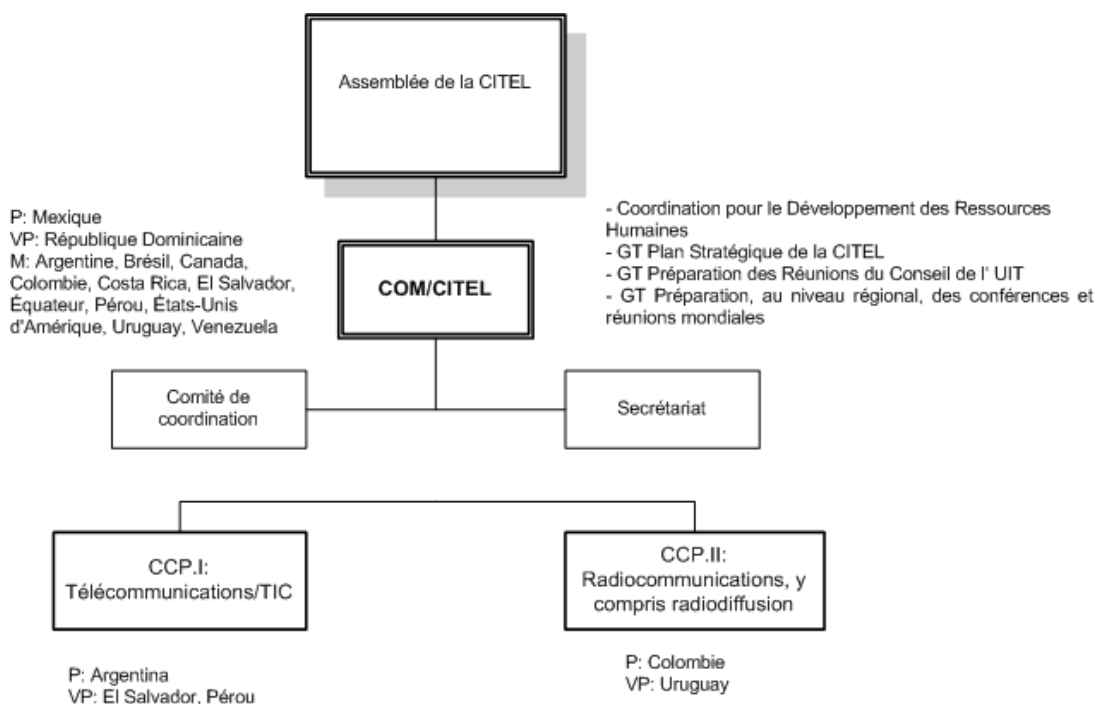
Conformément à son Statut, la CITELE autorise également la participation, à titre de membres associés des Comités consultatifs permanents, de toute entité, organisation ou institution liée au secteur des télécommunications, dotée de la personnalité juridique, avec l'approbation de l'État membre correspondant de la CITELE. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les membres associés versent une contribution annuelle minimale de 3 000 USD (CITELE RES. 62 (V-10)) pour chaque Comité consultatif permanent auquel ils participent. Les membres associés peuvent participer pleinement à toutes les activités du

Comité consultatif dont ils sont membres associés, avec voix consultative mais sans droit de vote, présenter des documents techniques et recevoir des documents du Comité en question ainsi que de ses groupes de travail et de ses groupes *ad hoc*. Au 31 décembre 2011, la CITEL comptait 111 membres associés. Une liste complète des membres associés constitue l'Annexe A.

### 2.3 Structure de la CITEL

La structure actuelle de la CITEL est la suivante :

- Assemblée de la CITEL
- Comité directeur permanent (COM/CITEL)
- Comité de coordination
- Comités consultatifs permanents (CCP) :
- Comité consultatif permanent I : Télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) (CCP.I)
- Comité consultatif permanent II : Radiocommunications, y compris radiodiffusion (CCP.II)
- Secrétariat



Le Comité de coordination se réunit de manière virtuelle par le biais de la plate-forme Webex de la CITEL chaque fois que cela est nécessaire. Les Comités consultatifs permanents (CCP) offrent des services consultatifs sur des questions qui relèvent de leur sphère de compétence respective. Les CCP établissent, selon les besoins, des groupes de travail et des groupes *ad hoc* pour analyser des questions d'intérêt particulier. À l'heure actuelle, il existe 11 groupes de travail qui couvrent divers aspects des télécommunications et des radiocommunications et sont constitués en outre des groupes rapporteurs ou sous-groupes chargés de thèmes prioritaires pour la région.



### **3. ACTIVITÉS DE LA CITEL**

La liste des réunions tenues en 2011 figure à l'Annexe B. Y figure également une liste des résultats quantifiables de la CITEL pour 2011.

#### **3.1 Comité directeur permanent de la CITEL**

##### **Membres du bureau**

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Président :              | M. Héctor Olavarría (Mexique)                           |
| Premier Vice-président : | Mme Joelle Exarhakos Casanovas (République dominicaine) |
| Second Vice-président :  | M. Sócrates E. Martinez (République dominicaine)        |

Le Comité directeur permanent est l'organe exécutif de la CITEL et se réunit généralement une fois par an.

Le XXV<sup>ème</sup> Réunion s'est tenue à Washington, DC, États-Unis, du 14 au 16 décembre 2011.

Au cours de cette réunion les activités suivantes se sont réalisées : analyse de l'exécution du Plan des opérations de la CITEL pour l'année 2011, élaboration du programme-budget de la CITEL pour 2012 (activités, budget et calendrier des réunions), adoption de mesures visant à améliorer l'efficacité de la CITEL ; du Centre international de recherche scientifique en matière de télécommunications, technologies de l'information et des communications (CITIC) en tant que Centre régional de formation de la CITEL; adoption du programme de formation de la CITEL pour 2012, ainsi que la sélection de 19 cours ; approbation d'un Forum à large bande à Mexico ; approbation d'une collaboration étroite avec le Bureau régional de l'UIT en vue des préparatifs du Sommet sur la connectivité des Amériques, qui se tiendra du 17 au 19 juillet 2012 dans la ville du Panama, et l'approbation d'un accord-cadre pour promouvoir la coopération entre les États membres de la CITEL dans le cadre des mesures contre le vol des terminaux mobiles afin que les gouvernements intéressés puissent l'utiliser à titre de référence pour la signature d'accords multilatéraux.

#### **3.2 Comité de coordination de la CITEL**

Le Comité de coordination est formé de la Présidente et du Vice-président du COM/CITEL et des Présidents des Comités consultatifs permanents (CCP). Aucune réunion n'a été tenue en 2011.

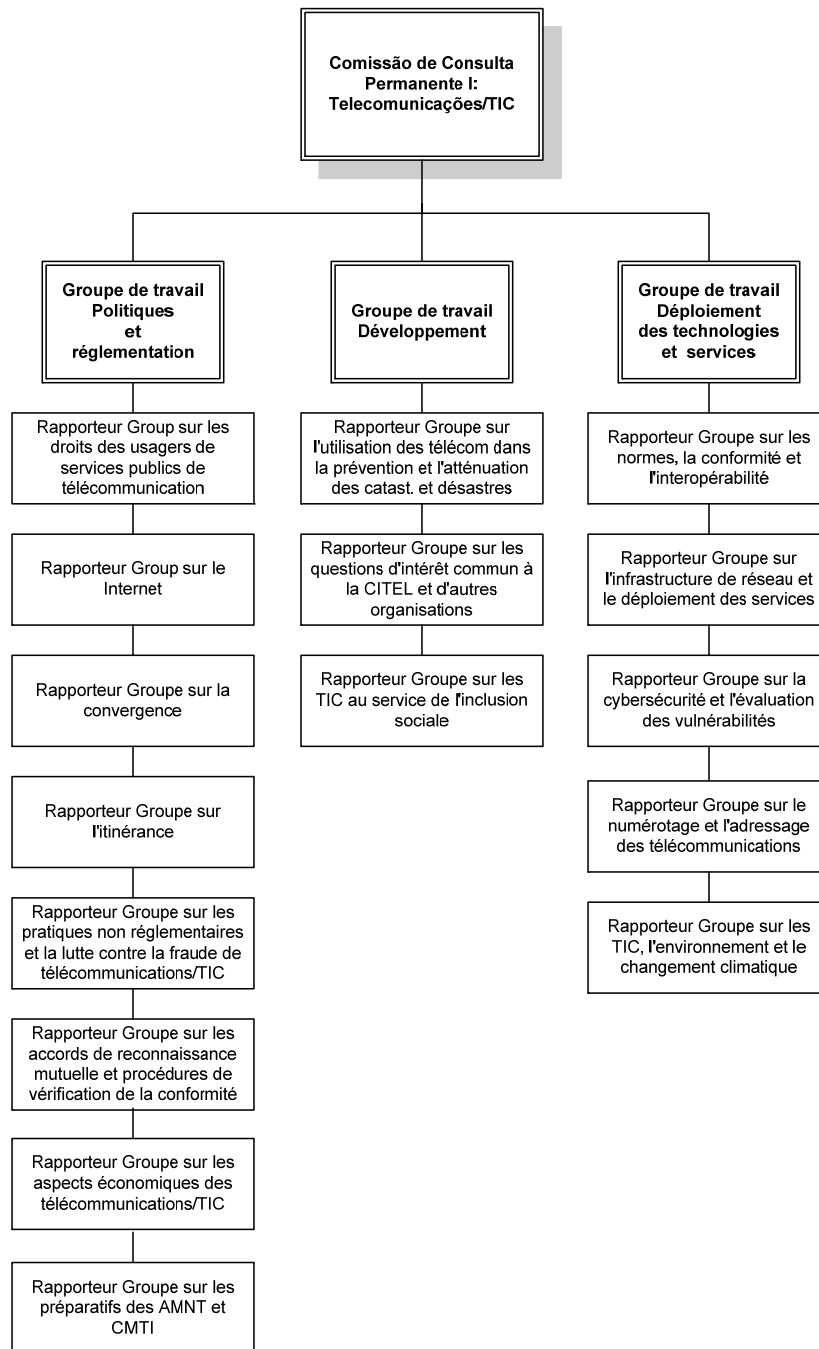
#### **3.3 Comité consultatif permanent I : Télécommunications/TIC**

##### **Membres du bureau :**

|                       |                                       |
|-----------------------|---------------------------------------|
| Président :           | M. Carlos Lisandro Salas (Argentine)  |
| Président suppléant : | M. Héctor Carril (Argentine)          |
| Vice-président :      | M. Guillermo Thornberry (Pérou)       |
| Vice-président :      | M. Oscar Atilio Estrada (El Salvador) |

Le Comité consultatif permanent I (CCP.I) fait fonction de prestataire de services conseils en télécommunications pour la CITEL dans le domaine des télécommunications/TIC, en particulier concernant les questions liées aux politiques de télécommunications/TIC, aux aspects réglementaires, à la normalisation, au service universel, au développement économique et social, à l'environnement et au changement climatique, au développement d'infrastructure et aux nouvelles technologies.

Il a tenu deux réunions en 2011 : la XVIII<sup>ème</sup> Réunion du CCP.I à Lima (Pérou), du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2011 et la XIX<sup>ème</sup> Réunion du CCP.I à Mar del Plata (Argentine), du 30 août au 2 septembre 2011.



**Activités principales en cours et nouvelles initiatives :**

- **Technologie et services**

En ce qui concerne les technologies et services, un Groupe de travail s'est concentré sur des thèmes liés à l'intégration de services de télécommunications/TIC dans les réseaux traditionnels ainsi que dans les réseaux convergents et de prochaine génération. Le Groupe de travail a également produit et recommandé une série de règles en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de normes ; le développement de cadres de déploiement, méthodologies et pratiques optimales pour la cybersécurité, le numérotage, le changement climatique et l'examen de services ou d'applications et d'infrastructures avancées permettant de mieux répondre aux besoins actuels et futurs des utilisateurs dans toute la région.

En 2011, l'on a contribué à l'identification de l'impact des TIC sur l'environnement et le changement climatique, les politiques de contrôle des agents polluants, les questions relatives à leur contrôle, l'aide à l'enfance et l'identification d'un numéro d'usage commun, les meilleures pratiques pour la sécurité cybernétique nationale: la création de capacités nationales de résolution d'incidents liés à la sécurité informatique, les directives guidant la création d'équipement en réponse aux incidents informatiques (CSIRT) et les mesures nécessaires à une région des Amériques plus verdoyante.

- **Politiques et réglementations**

Il s'agit d'un thème qui suscite un grand intérêt de la part des membres, d'où l'existence d'un Groupe de travail en vue de discuter et d'échanger des informations sur les questions réglementaires et sur les politiques de télécommunications/TIC inhérentes à l'environnement et à l'évolution de ce secteur. En particulier, des études sont en cours d'élaboration dans les domaines suivants : aspects économiques et principes s'appliquant aux tarifs des services de télécommunications/TIC ; exigences des procédures d'évaluation de la conformité des équipements de télécommunications dans les divers pays de la CITEL, état d'avancement des réglementations relatives aux nouveaux réseaux et services de télécommunications, gestion des ccTLD (domaines nationaux de premier niveau) et aspects liés à la prévention, à la détection, aux politiques et à l'action en matière de fraude et de pratiques antiréglementaires dans la prestation de services de télécommunications/TIC.

En 2011, l'on signale en particulier: la préparation des propositions interaméricaines pour la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI), le soutien à la mise en œuvre de l'IPv6, l'analyse des frais de terminaison des réseaux mobiles, les études sur la connectivité à l'Internet au niveau international dans la région des Amériques, l'étude des services d'itinérance internationale, travaux sur le vol d'équipement des terminaux mobiles et droits des utilisateurs de services de télécommunications.

- **Développement**

Un Groupe de travail s'est fixé l'objectif de définir des activités spécifiques visant à réduire la fracture numérique et à universaliser l'utilisation des télécommunications/TIC, lesquelles facilitent le développement de l'infrastructure de réseau, l'accès aux nouveaux services ainsi que le transfert de technologie et du savoir, afin de promouvoir le développement économique, social et culturel des pays de la région.

En 2011 les activités suivantes ont été observées: examen de la gestion des télécommunications en cas de catastrophe, poursuite des activités sur la télésanté dans les Amériques, programme de création des capacités institutionnelles pour l'incorporation des sexes à la Région des Amériques, appui aux agences de coopération à but non lucratif fournissant des services de télécommunications, mise en œuvre d'actions de collaboration avec les organisations et/ou organismes de développement des télécommunications, éléments normatifs pour la commercialisation et/ou la prestation de services publics de télécommunications.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les séminaires contribuent à diffuser des connaissances spécialisées sur des technologies de pointe. Les ateliers organisés en 2011 sont les suivants :

- Séminaire sur les expériences et/ou modèles régionaux quant à la mise en œuvre de la portabilité des numéros dans les Amériques - Lima (Pérou), 2 mars 2011.
- Séminaire sur l'utilisation des télécommunications pour la prévention et l'atténuation des effets des catastrophes - Mar del Plata (Argentine), 29 août 2011.
- Réunion des organisations et/ou organismes en vue du développement des télécommunications / TIC, Mar del Plata (Argentine), 31 août 2011.

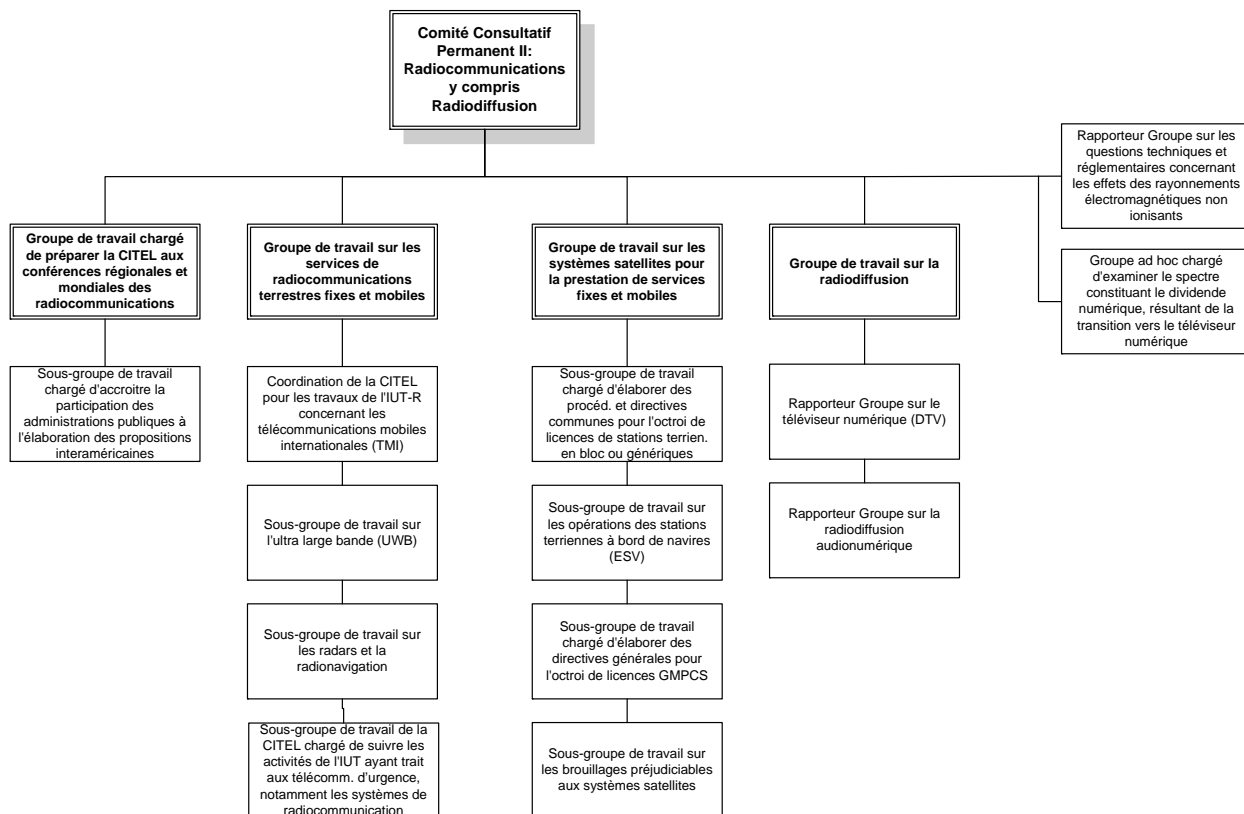
### **3.4 Comité consultatif permanent II : Radiocommunications, y compris radiodiffusion**

#### **Membres du bureau :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Président:                | M. Diego Molano Vega (Colombie)                                      |
| Président suppléant:      | M. Juan Manuel Roldán Perea (Colombie) / Franklin Merchán (Colombie) |
| Vice-président:           | M. Gabriel Lombide (Uruguay)   |
| Vice-président suppléant: | M. Héctor Budé (Uruguay)   |

Le Comité consultatif permanent II (CCP.II) est l'organe technique consultatif de la CITELE dans les domaines de la coordination et de l'harmonisation des normes relatives à l'utilisation du spectre, ainsi que de la planification et de l'utilisation efficace du spectre des radiocommunications et des orbites satellitaires pour les services de radiocommunications, y compris la radiodiffusion.

Il a tenu en 2011: la XVII<sup>ème</sup> Réunion du CCP.II à Santo Domingo, République dominicaine, du 17 au 20 mai 2011 et la XVIII<sup>ème</sup> Réunion du CCP.II à San Juan, Porto Rico, du 28 novembre au 2 décembre 2011.



## Activités principales en cours et nouvelles initiatives :

- **Conférence mondiale des radiocommunications (CMR)**

Le CCP.II arrête des positions communes et élabore des propositions interaméricaines sur les thèmes de radiocommunications et de radiodiffusion prévus dans les Conférences mondiales et/ou régionales convoquées sous les auspices de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Pendant ces CMR, il révisé le Traité international, connu sous le nom de Règlement des radiocommunications, qui régit l'utilisation du spectre de fréquences radioélectriques et des orbites de satellite. Le Règlement des radiocommunications contient les attributions de fréquences à plus de 40 services de radiocommunications allant des services de radio amateur et radiocommunications professionnelles aux technologies mobiles sans fil et communications par satellite.

En 2011, le CCP.II a continué les préparatifs de la CMR-12 avec l'établissement de la structure de travail sur la base des 30 points de l'ordre du jour et l'approbation de la méthode à suivre pour formuler des propositions interaméricaines. À l'issue des travaux, 220 propositions interaméricaines et 70 propositions émanant de plusieurs pays ont été élaborées. L'on souligne l'énorme effort de consultation et de consensus déployé par les gouvernements qui ont assisté aux travaux de ce Groupe de travail afin de parvenir à plus de consensus possibles en vue d'atteindre le nombre désigné des propositions américaines. Compte tenu des excellents résultats obtenus, le CCP.II poursuit ses activités de coordination interrégionale sous forme d'une participation mutuelle par le biais de représentants des États membres aux réunions que tiennent, sur ces thèmes, les organisations régionales d'Europe, d'Asie-Pacifique, de la Communauté régionale des communications (RCC), d'Afrique et du Groupe arabe. Un système de communauté virtuelle a vu le jour afin de coordonner les travaux de la CITELE avant et au cours de la

CMR-12. Le système a été très bien reçu et a réuni 187 délégués actifs qui ont échangé environ 500 rapports à la fin de la conférence.

Le Comité a œuvré dans le cadre d'un groupe *ad hoc* aux préparatifs régionaux de l'Assemblée des radiocommunications (AR). À cet égard, les questions suivantes ont été abordées et ont été conclues avec des propositions émanant de plusieurs pays: dispositifs à court terme, élimination de la Résolution 38-3 de l'UIT-R, guides de gestion du spectre quant au journalisme électronique et aux systèmes radioélectriques cognitifs.

#### - **Services de radiocommunications terrestres fixes et mobiles**

Ce Groupe de travail poursuit ses travaux de mise au point de la situation concernant l'utilisation des fréquences radioélectriques, en particulier dans la Région des Amériques, afin de formuler des résolutions et recommandations qui permettent l'harmonisation de l'utilisation du spectre pour les services de radiocommunications terrestres fixes et mobiles.

Il convient de mentionner entre autres activités réalisées en 2011: la formation d'une Alliance régionale contre le vol d'équipements terminaux mobiles, l'usage harmonisé de la bande de fréquence de 450 à 470 MHz pour la prestation de services fixes et mobiles sans fil à large bande, particulièrement dans les zones insuffisamment desservies, les questions relatives aux communications électriques (PLC) dans les Amériques, la bande ultra-large (UWB), les blocages de téléphones cellulaires, les espaces blancs, et l'application des IMT dans la Région 2.

##### • **Systèmes satellites pour la prestation de services fixes et mobiles**

Le Groupe de travail a pour objectif l'analyse de l'application des systèmes satellites par les États membres de la CITEL, compte tenu notamment des points suivants: l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques, d'éventuels critères concernant le partage des bandes de fréquences pour l'interfonctionnement des systèmes satellites et d'autres services et des méthodes de coordination conformes à celles du Secteur des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-R). Il souhaite aussi proposer des mécanismes d'information qui recueillent entre autres: des normes techniques, un cadre réglementaire des systèmes satellites, des réseaux de fonctionnement, les technologies disponibles sur le marché, l'étude de la libre circulation de terminaux de Systèmes mobiles mondiaux de communications personnelles (GMPCS) transfrontières et la transmission de services par les systèmes satellitaires.

En 2011 ont été observées les activités relatives à l'analyse détaillée de projets de recommandations en ce qui a trait au service de radionavigation par satellite.

##### • **Radiodiffusion**

Le Groupe de travail a pour objectifs de faire le point de la situation actuelle concernant l'utilisation des fréquences radioélectriques, en particulier dans les Amériques, aux fins de l'harmonisation de l'utilisation du spectre des services de radiodiffusion (radio et télévision); de promouvoir l'adoption de nouvelles technologies dans les services de radiodiffusion; et d'encourager parmi les États membres la coordination et l'harmonisation des procédures, et l'analyse des normes et aspects opérationnels liés aux réseaux et services de radiodiffusion, en fonction des besoins socioéconomiques, technologiques et formatifs de chaque pays.

En 2011, le Groupe de travail a essentiellement fait porter ses activités sur la mise à jour du Guide de diffusion de la télévision numérique terrestre (TNT). Ce Guide a pour objet de venir en aide aux États membres qui s'efforcent de planifier et de diffuser la TNT, par la mise en commun des expériences des pays qui sont déjà bien avancés dans ce domaine. Plusieurs pays ont formulé des suggestions qui y sont ajoutées.

#### - **Information sur les aspects techniques et réglementaires des effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants**

L'objectif est de diffuser l'information sur les aspects techniques et réglementaires des effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants pour faciliter la compréhension des connaissances scientifiques en la matière et le déploiement de réseaux sans fil qui protègent la santé et respectent l'environnement. Des suggestions de plusieurs pays ont été incorporées à ce guide.

En 2011 les questions essentielles suivantes ont été examinées :

- Systèmes de surveillance continue dans les pays.
- Obstacles au déploiement de réseaux par la société en raison de la crainte des effets que peuvent provoquer les rayonnements des équipements de télécommunications.
- Environnement et changement climatique.
- Résolution K-83 (K-moniteur), adoptée par l'UIT. Elle vise à standardiser les systèmes de mesure des rayonnements électromagnétiques.
- Résultats du Séminaire sur les rayonnements non-ionisants, « Clés pour le déploiement d'infrastructures et protection de la santé » tenu à Buenos Aires en décembre 2010. Des éléments essentiels pour le déploiement de l'infrastructure des systèmes de mesure continue.

#### - **Dividende numérique**

Considérant que les États membres des Amériques ont commencé à planifier et à effectuer la transition de la télévision analogique vers la télévision numérique et à confronter à la fois les défis de cette transition qui produira un « dividende numérique » du spectre qui pourrait être mis à la disposition d'autres services de radiocommunications, y compris les services à large bande, le Comité a décidé de former un Groupe de travail *ad hoc* pour un mandat de 2 ans afin d'envisager la transition de la télévision analogique vers la télévision numérique ainsi que le dividende numérique subséquent, lequel offrira un forum où les États membres et Membres associés pourront s'informer mutuellement de leurs expériences et projets dans ce domaine pour la région Amériques.

Le Groupe a adopté: la prise d'une décision en vue de créer un forum de discussion associé au groupe, la préparation et la transmission d'un questionnaire sur l'utilisation actuelle et prévue des bandes de fréquences 54-72 MHz / 76-88 MHz / 174-216 MHz 470 - 512 MHz / 512-698 MHz / 698-806 MHz, la Résolution CCP.II / REC. 30 (XVIII-11) relative aux fréquences disponibles dans la bande 698-806 MHz dans les Amériques pour les services mobiles à large bande.

#### - **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les ateliers contribuent à diffuser des connaissances spécialisées sur des technologies de pointe. Les

ateliers organisés en 2011 sont les suivants :

- Atelier: “Atelier du Groupe de travail 5D de l’UIT-R sur les IMT pour la prochaine décennie, San Juan, Porto Rico, 27 novembre 2011.

#### **4. SOMMET DES AMÉRIQUES**

Les dernières activités des Comités consultatifs ont permis de progresser plus rapidement dans l’exécution des mandats confiés par les Sommets à la CITEL, en particulier sur les points suivants :

- Mesures destinées à moderniser les législations nationales.
- Encouragement d’une augmentation de la compétitivité et de la productivité dans tous les secteurs moyennant des applications telles que l’enseignement à distance et la télésanté.
- Simplification des normes qui régissent la prestation de services satellitaires dans nos pays.
- Modernisation et expansion de l’infrastructure des télécommunications dans les zones rurales et urbaines par l’adoption en temps opportun de nouvelles technologies et de nouveaux services.
- Promotion de la discussion sur les normes adéquates pour assurer l’interopérabilité des réseaux de télécommunications présents et futurs et l’adoption en temps voulu de technologies sur les marchés nouveaux et existants.
- Valorisation des ressources humaines dans le secteur des télécommunications au moyen de programmes de formation continue.
- Analyse de la situation de la connectivité dans la région.

#### **5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

Les fonctions et attributions principales du Secrétariat sont décrites aux articles 25, 26 et 27 du Statut de la CITEL et aux articles 91 et 92 du Règlement de la CITEL.

##### **5.1 Amélioration des procédures de la CITEL**

Le Secrétariat a continué de ne ménager aucun effort en 2011 pour donner une impulsion aux activités prioritaires de la CITEL, diffuser son image et non seulement maintenir le nombre actuel des membres associés, mais l’accroître.

Pour encourager la participation active des membres actuels et attirer de nouveaux participants, il est indispensable que la CITEL offre un cadre organisationnel efficace et efficient et soit dotée d’un plan actif de promotion de sa valeur pour convaincre des avantages qu’elle présente, en mettant l’accent sur sa reconnaissance au niveau mondial, sa crédibilité, son rôle de premier plan, la qualité et l’impact de ses recommandations, ainsi que sa volonté de s’adapter aux besoins et priorités des pays de la région.

Par ailleurs, le Secrétariat a renforcé les mécanismes de travail préparatoires des réunions internationales de télécommunications, afin de présenter des propositions communes qui ont fait l’objet d’un accord, de manière à consolider la position régionale dans le contexte international.

Les Comités consultatifs permanents ont établi leurs plans de travail et mis à jour les méthodologies et les



processus qu'ils mènent actuellement à bien pour la mise en œuvre du Plan stratégique de la CITELE, compte tenu des décisions de l'Assemblée générale de l'OEA et des mandats des Sommets des Amériques.

L'installation d'une nouvelle page et d'un procédé de distribution de documents s'est effectuée. Ce projet sera achevé en avril 2012 en collaboration avec le Département des services de l'information et de la technologie de l'OEA.

## **5.2 Représentation de la CITELE dans d'autres forums**

Monsieur Clovis Baptista Neto, Secrétaire exécutif de la CITELE, a participé à la Conférence « The Americas Spectrum Management Conference 2011 », à Washington DC, les 18 et 19 octobre.

Par ailleurs, nous signalons la participation de représentants des États membres aux réunions préparatoires de la CMR-12 indiquées ci-dessous. Le budget au titre de leur participation à ces activités ne relève pas de la CITELE.

- Réunion CPG- PTC (Toulouse, France, 18 au 20 janvier 2011) :  
Porte-parole: M. Michael Biggs (États-Unis d'Amérique)
- 10<sup>ème</sup> Réunion de la Télécommunauté d'Asie-Pacifique (APT) (Bangkok, Thaïlande, 22 au 25 mars 2011)  
Porte-parole: M. Vino Vinodrai (Canada)
- Réunion CPG-PTD-M11 (Paris, France, 26 au 29 avril 2011):  
Porte-parole: Mme Chantal Beamier (Canada)  
Délégué: M. Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique)
- Réunion CPG PT A (Biel, Suisse, 6 juin 2011):  
Porte-parole: Mme Luciana Camargos (Brésil)
- Réunion CPG-12-7 (Oxford, Royaume-Uni, 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2011)  
Porte-parole: Mme Darlene Drazenovich (États-Unis d'Amérique)  
Délégués: M. Bruce Gracie (Canada)  
M. Douglas Sward (Canada)  
M. Vino Vinodrai (Canada)  
M. Alex Roytblat (États-Unis d'Amérique)  
Mme Cecily Holiday (États-Unis d'Amérique)
- Deuxième Réunion préparatoire du Groupe d'Afrique (Algiers, Algérie, 11 au 14 juillet 2011)  
Porte-parole: Mme Darlene Drazenovich (États-Unis d'Amérique)  
Délégués: M. Marc Dupuis (Canada)  
M. Jonathan Siverling (États-Unis d'Amérique)
- Réunion CPG PT C (Mainz, Allemagne, 27 au 30 septembre 2011)  
Porte-parole: M. Stephen Ward (États-Unis d'Amérique)
- Réunion CPG PT D (Londres, Royaume-Uni, 20 au 23 septembre 2011)  
Porte-parole: M. Michael Lemke (États-Unis d'Amérique)

- 11<sup>ème</sup> Réunion CPG PT A (Copenhague, 5 au 7 octobre 2011)  
Porte-parole: M. Jerry Conner (États-Unis d'Amérique).
- Réunion CPG-12-8 (Bucharest, Roumanie, 1er au 4 novembre 2011)  
Porte-parole: Mme Darlene Drazenovich (États-Unis d'Amérique)  
Délégués: M. Doug Sward (Canada)  
Mme Cecily Holiday (États-Unis d'Amérique)  
M. Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique)
- Cinquième Réunion du Groupe préparatoire de la Conférence de l'APT pour la CMR-12 (APG2012-5) (Busan, Corée, 29 août au 3 septembre 2011)  
Porte-parole: Mme Darlene Drazenovich (États-Unis d'Amérique)  
Délégués: Mme Luciana Camargo (Brésil )  
M. Marc Dupuis (Canada)  
M. Bruce Gracie (Canada)  
M. Chris Hofer (États-Unis d'Amérique)  
M. Alex Roytblat (États-Unis d'Amérique)  
M. Franz Zichy (États-Unis d'Amérique)
- Réunion bi-régionale simultanée avec la Réunion ASMG-15 (Sharm El-Sheik, Égypte, 4 octobre 2011)  
Porte-parole: M. Marc Dupuis (Canada)  
Mme Darlene Drazenovich (États-Unis d'Amérique)  
Délégués: M. Paul Najarian (États-Unis d'Amérique)  
M. Raafat Nasser (États-Unis d'Amérique)
- Réunion informative de l'UIT en prélude à la CMR-12 (Genève, Suisse, 7 au 8 novembre 2011)  
Mme Chantal Beaumier (Canada)  
M. Marc Dupuis (Canada)  
Mme Lisa Arminault (Canada)  
M. Charles Glass (États-Unis d'Amérique)  
M. Jonathan Siverling (États-Unis d'Amérique)  
M. Stephen Ward (États-Unis d'Amérique)  
M. David Reed (États-Unis d'Amérique)
- Troisième Réunion du Groupe d'Afrique (Genève, Suisse, 9 novembre 2011)  
Porte-parole: Mme Chantal Beaumier (Canada)  
Délégués: M. Marc Dupuis (Canada)  
M. Charles Glass (États-Unis d'Amérique)  
M. Paul Najarian (États-Unis d'Amérique)  
M. Jonathan Siverling (États-Unis d'Amérique)  
M. Stephen Ward (États-Unis d'Amérique)  
M. David Reed (États-Unis d'Amérique)

## **6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DE PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES ACTIVITÉS DE LA CITEL**

La CITELE encourage la participation pleine et égalitaire de la femme au processus de prise de décisions à tous les échelons, en particulier lorsqu'il s'agit de faciliter et de promouvoir le développement harmonieux et intégral des télécommunications, y compris les technologies de l'information et de la communication (TIC), compte tenu du fait qu'elles font partie intégrante des activités visant à créer des sociétés auxquelles nous pourrions tous participer et contribuer et qu'elles sont donc des instruments de nature à favoriser l'égalité des sexes.

Le Centre de coordination pour le développement des ressources humaines de la CITELE est chargé de définir le programme de formation dans le secteur des télécommunications pour répondre aux besoins des membres de la CITELE. Au cours du processus de sélection des participants à ce programme, il accorde une importance particulière à la promotion de l'égalité entre les sexes, conformément aux dispositions de la résolution COM/CITEL RES. 160 (XIII-03).

La XIX<sup>ème</sup> Réunion du Comité Consultatif permanent I: Télécommunications/TIC a adopté la Résolution CCP.I/RES. 194 (XIX-11) qui crée un "Programme d'inclusion des femmes et des filles aux TIC", lequel entre autres objectifs prescrit et stipule:

- a) De créer les capacités institutionnelles pour l'incorporation de la thématique et de sa planification efficiente.
- b) De créer des capacités propres aux filles et aux femmes. Conception d'un Programme orienté vers la création de capacités, couvrant les définitions et objectifs, les bénéficiaires, l'infrastructure disponible ou utilisable, le financement éventuel et les délais etc.
- c) D'évaluer les mesures adoptées, leur rôle et impact sur la vie des participantes.
- d) De contacter les organismes internationaux, les organisations et entités spécialisées en la matière, en vue de formuler cette proposition en problématiques actuelles et qui fasse ressortir la perspective sur les deux sexes.

La CITELE entend continuer d'œuvrer en faveur de l'échange d'informations, de connaissances et de données d'expériences, ainsi que de la mise en commun des leçons apprises et des pratiques efficaces et de la promotion de l'intégration de la perspective de parité hommes-femmes aux politiques et programmes de travail du secteur des télécommunications.

## **7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX**

La coopération entre la CITELE et les organismes internationaux et régionaux continue de se développer en vue d'améliorer l'efficacité, d'éviter les doubles emplois et de réduire le délai de règlement des conflits grâce à un examen rapide des diverses questions. Ces Accords de coopération visent, par la coopération avec d'autres organismes sur des thèmes d'intérêt commun, à susciter la synergie qui permettra d'accroître l'efficacité des parties. En général, ils prévoient la coordination et la coopération dans l'exécution d'activités que les deux parties ont incorporées dans leur programme de travail annuel, comme par exemple : l'organisation de séminaires sur des thèmes d'intérêt commun ; la collaboration à

des projets conjoints ; les activités de formation et les publications communes. De même, selon ces accords, les parties auront accès aux documents et publications se rapportant à leurs programmes et activités. Grâce aux efforts conjugués de ses Comités consultatifs permanents, la CITEL est amplement reconnue par la communauté internationale, comme en témoigne le nombre d'Accords de coopération qui ont été signés.

La CITEL participe à des réunions interrégionales en se fondant sur le principe du renforcement du dialogue avec les Représentants des Organisations régionales de télécommunications du monde entier sur les questions traitées dans des organismes internationaux de télécommunications comme l'UIT afin d'en faciliter les travaux pendant les Conférences en question.

La collaboration avec l'UIT s'est étendue ces dernières années, comme en témoignent clairement les diverses activités menées conjointement, dont en particulier la coordination continue des programmes de formation aux télécommunications avec le Centre d'excellence pour la région Amériques.

Les 20 organisations avec lesquelles la CITEL a signé un Accord de coopération figurent au tableau ci-dessous.

| <b>Organisme</b>  | <b>Objectif</b>   | <b>Date de signature/<br/>d'expiration</b> |
|---|---|--|
| Association hispano-américaine des Centres de recherche et des entreprises de télécommunications (AHCJET)   | Association de centres de recherche et d'entreprises de télécommunications ayant pour but de promouvoir le développement des divers aspects techniques, gestionnels et formatifs concernant les télécommunications, par un accroissement maximal des possibilités dans les domaines de la recherche, des études et de la gestion des entreprises.   | Accord signé le :<br>15 novembre 1996      |
| Association des entreprises de télécommunications de l'Accord sous-régional andin (ASETA)                   | Organisme international possédant une vaste expérience dans le domaine des télécommunications.  | Accord signé le :<br>14 décembre 2001      |
| Alliance pour les solutions dans le secteur des télécommunications (ATIS) Comité T1 (États-Unis d'Amérique) | Fournir les normes nécessaires à la planification, la conception et l'exploitation des télécommunications mondiales de bout en bout et des services de télécommunications connexes.   | Accord signé le :<br>24 août 2001          |
| Union africaine des télécommunications (UAT)  | Agence de l'Union africaine (UA) qui a été créée à la Quatrième session ordinaire de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) pour succéder à l'Union panafricaine des télécommunications. Elle a pour objectif de promouvoir le développement rapide de l'infocommunication en Afrique pour obtenir, le plus efficacement possible, l'accès et le service universel, en plus de la connectivité complète entre les pays. | Accord signé le :<br>13 juin 2003          |
| Action Caraïbes et Amérique latine (C/LAA)  | Organisation privée indépendante pour la promotion du développement économique sous l'égide du secteur privé dans la région des Caraïbes et dans tout le Continent américain.   | Accord signé le :<br>16 août 2002          |

| <b>Organisme</b>  | <b>Objectif</b>   | <b>Date de signature/<br/>d'expiration</b>        |
|---|---|---|
| Groupe de développement des systèmes CDMA (CDG)                                   | Consortium de sociétés qui se sont groupées pour jouer un rôle de premier plan dans l'adoption et l'évaluation des systèmes CDMA dans le monde entier.  | Accord signé le :<br>21 octobre 2003              |
| Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT) | Organisation indépendante qui coopère avec l'Union européenne et l'Association européenne de libre-échange ainsi que d'autres organisations interinstitutionnelles pertinentes, et des organisations liées aux services postaux et communications électroniques.  | Accord signé le :<br>21 mars 2002                 |
| Union des télécommunications des Caraïbes (CTU)                                   | La CTU a été créée en 1989 à Nassau aux Bahamas par le biais d'un accord entre les chefs de gouvernement de la CARICOM (Communauté des Caraïbes). Conformément à ses objectifs, la CTU est notamment habilitée à : (i) promouvoir et soutenir l'élaboration et l'exécution de programmes de télécommunications bilatéraux ou multilatéraux dans la région des Caraïbes en partenariat avec les organisations internationales ou régionales, (ii) organiser des conférences, séminaires et ateliers, et (iii) fournir un forum de discussion et de résolution des questions relatives aux télécommunications de la région. | Accord signé le :<br>19 mai 2001                  |
| Institut européen des normes de télécommunications (ETSI)                         | Activités de pré-normalisation et de normalisation dans des domaines communs aux télécommunications, à la technologie de l'information, à la radiodiffusion sonore et à la télévision et élabore des normes européennes dans le secteur des télécommunications.   | Accord signé le :<br>17 juillet 2001              |
| 3G Amériques  | Promouvoir et faciliter le déploiement de GSM, GPRS, EDGE et UMTS (WCDMA) dans les Amériques.   | Accord signé le :<br>31 août 2004                 |
| Forum mondial VSAT  | Organisation sans but lucratif, indépendante, qui encourage le développement économique sous l'égide du secteur privé dans le monde, y compris les Amériques.   | Accord signé le :<br>1 <sup>er</sup> octobre 2003 |
| Fédération astronautique internationale (IAF)                                     | Organisation non gouvernementale et sans but lucratif dont l'objectif est de faire progresser la connaissance de l'espace et le développement et l'application des ressources spatiales au profit de l'humanité.  | Accord signé le :<br>25 août 2003                 |
| Association de l'industrie des télécommunications (TIA) (États-Unis d'Amérique)   | Activités de pré-normalisation et de normalisation dans des domaines communs aux télécommunications par un processus fondé sur l'accord de toutes les parties intéressées. A été accréditée par l'Institut national américain des normes (ANSI) et a assuré la conformité de la TIA avec les règles d'ANSI à des fins de transparence et d'équilibre. La TIA a pour objectif de contribuer à une normalisation mondiale au niveau international et coopère très étroitement avec les organisations de normes d'Europe et d'Asie.  | Accord signé le :<br>20 août 2001                 |

| Organisme   | Objectif  | Date de signature/<br>d'expiration  |
|---|---|-------------------------------------|
| Communauté régionale dans le domaine des communications (RCC) | <p>Créée par les administrations chargées des communications dans les États figurant ci-après conformément à l'Accord portant sur la création d'une Communauté régionale des communications (17 décembre 1991) dans l'objectif de mener de vastes activités de coopération et des actions coordonnées entre ces États dans le domaine des communications postales et des télécommunications.</p> <p>(République d'Azerbaïdjan, République d'Arménie, République de Bélarus, Géorgie, République du Kazakhstan, République kirghize, République de Moldavie, Fédération de Russie, République du Tadjikistan, République de Turquie, Turkménistan, République d'Ouzbékistan, République d'Ukraine)</p> | Accord signé le :<br>14 août 2002   |
| IA-450  | <p>Organisme créé il y a 4 ans pour promouvoir l'utilisation des technologies analogiques et numériques dans la bande de fréquences 400-500 MHz.</p> <p>Il compte actuellement 24 membres, dont 10 opérateurs et 13 membres du secteur.</p>   | Accord signé le :<br>6 mars 2006    |
| ICANN :   | <p>Organisme international à but non lucratif et œuvrant pour le bienfait du public, qui est chargé de la gestion et supervision de la coordination du système de noms de domaine de l'Internet et de leurs identificateurs uniques.</p> <p>Créé en vertu du Mémoire d'accord entre le Département du commerce des États-Unis et l'ICANN pour la gestion de la transition du Système de noms de domaine (DNS) du gouvernement des États-Unis vers la communauté dans son ensemble. La version la plus récente du Mémoire d'accord se veut être la dernière version et propose une série d'objectifs qui, lorsqu'ils seront réalisés, feront de l'ICANN une organisation totalement indépendante.</p>  | Accord signé le :<br>9 janvier 2008 |
| Société Internet (ISOC)                                       | Organisation internationale de coordination et de coopération mondiale sur l'Internet   | Accord signé le :<br>2 octobre 2008 |
| Union postale des Amériques, d'Espagne et du Portugal (UPAEP) | Organisme intergouvernemental ayant pour mission de coordonner la réglementation et l'orientation de l'activité postale en général entre ses pays membres, pour assurer la prestation du service universel dans des conditions d'égalité d'accès, comme moyen de garantir la qualité de la prestation et protéger les droits des clients.   | Accord signé le :<br>29 mai 2002    |

| Organisme   | Objectif   | Date de signature/<br>d'expiration                |
|---|--|---|
| Union internationale des télécommunications                         | <p>Organisation internationale du Système des Nations Unies dans laquelle les gouvernements et le secteur privé coordonnent des réseaux et services de télécommunications mondiales. Un Accord a été signé en 1969 entre l'UIT et l'OEA, non la CITELE en particulier.</p> <p>En avril 2004, un Accord propre au programme de formation a été signé avec le Centre d'excellence de l'UIT. À titre de complément, un Accord spécifique tripartite a été signé entre la CITELE, l'UIT et les Centres régionaux de formation qui offrent des cours comportant plusieurs sujets dont les suivants : attributions de chaque organisme, nombre de bourses, droits d'auteur et évaluation de la qualité du matériel. Ces accords sont, en général, en vigueur jusqu'à la fin des cours correspondants.</p> <p>Un Accord de coopération a été signé sur le thème « Appui à l'élimination de la fracture numérique et au développement de la société de l'information dans les Amériques » le 20 août 2007.</p> | Accord signé pour la première fois le 16 mai 1969 |
| Université du district Francisco José de Caldas de Bogota, Colombie | <p>Institution d'état ou officielle d'éducation supérieure, à caractère universitaire, de la catégorie des établissements de district, créée en vertu de l'Accord No 010 du 5 février 1948.</p> <p>Parmi ses objectifs figure notamment la démocratisation du savoir visant à réglementer et garantir, au nom de l'État, le droit social à une éducation supérieure rigoureuse et critique, de qualité, équitable et compétitive sur le plan social, par la recherche, l'enseignement et la prestation de services aux communautés dans le contexte local, national et international.</p>  | Accord signé le : novembre 2009                   |

## 8. STADE D'EXÉCUTION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITELE

### 8.1 Convention de Lima

La Convention interaméricaine de service de radio amateur a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 lors de la Cinquième Conférence interaméricaine des télécommunications (CITELE/RES. 130 (V-87)) et amendée à la Première Réunion extraordinaire de l'Assemblée de la CITELE en 1988 (CITELE/RES.141 (I/E-88)) pour permettre et faciliter la pleine participation des États membres de la CITELE. Cet instrument met à la disposition des citoyens d'un État membre les services radio amateur sur le territoire d'un autre État membre.

Cette convention est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire de l'instrument original et des ratifications et adhésions.

| <b>Pays signataires</b> | <b>Date de la signature</b> | <b>RA/AC/AD</b> | <b>Date de dépôt de l'instrument</b> |
|-------------------------|-----------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| Argentine               | 14/08/87                    | RA 11/03/90     | 06/12/90                             |
| Bolivie                 | 14/08/87                    |                 |                                      |
| Brésil                  | 14/08/87                    |                 |                                      |
| Canada                  |                             | AD 06/04/89     | 18/05/89                             |
| Chili                   | 14/08/87                    |                 |                                      |
| Colombie                | 14/08/87                    |                 |                                      |
| Guatemala               |                             | AD 05/12/89     | 22/01/90                             |
| Haïti                   | 14/08/87                    |                 |                                      |
| Mexique                 |                             | AD 13/03/89     | 21/06/89                             |
| Paraguay                | 07/09/95                    | RA 24/05/95     | 15/09/95                             |
| Pérou                   | 14/08/87                    |                 |                                      |
| Suriname                | 14/08/87                    |                 |                                      |
| États-Unis d'Amérique   | 14/08/87                    | AC 21/02/91     | 20/03/91                             |
| Uruguay                 | 14/08/87                    |                 |                                      |
| Venezuela               |                             | AD 14/10/88     | 30/11/88                             |

RA = ratification

AC = acceptation

AD = adhésion

Les signatures non assujetties à la ratification, à l'approbation ou à l'acceptation (en vertu de l'alinéa *a* de l'article 7 et de l'article 10 de la Convention, ces États sont parties à cet instrument) sont celles des pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname.

Les signatures assujetties à la ratification, à l'approbation ou à l'acceptation (en vertu de l'alinéa *b* de l'article 7 de la Convention) sont celles des États-Unis d'Amérique et de l'Uruguay.

## **8.2 Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA)**

Cette Convention a été approuvée par la Deuxième Réunion du Comité exécutif permanent de la CITELE en décembre 1994 (COM/CITEL RES.5 (II-94)). Elle a été adoptée ultérieurement à Montrouis (Haïti) à l'occasion de la Vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES. 1316 (XXV-O/95)).

Cette Convention autorise le fonctionnement temporaire de stations de radio amateur dans un État membre par des détenteurs de permis PIRA délivrés par un autre État membre, sans autre formalité. Tout État membre peut délivrer à ses citoyens un permis d'opérer dans d'autres États membres. La Convention PIRA est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments de ratification (RA), d'acceptation (AC) et d'adhésion (AD).

| <b>Pays signataires</b> | <b>Date de la signature</b> | <b>RA/AC/AD</b> | <b>Date de dépôt de l'instrument</b> |
|-------------------------|-----------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| Argentine               |                             | AD 29/01/97     | 03/03/97                             |
| Brésil                  | 24/01/97                    | RA 19/08/99     | 28/09/99                             |
| Canada                  | 27/09/95                    | AC 27/09/95     | 27/09/95                             |



| <b>Pays signataires</b> | <b>Date de la signature</b> | <b>RA/AC/AD</b> | <b>Date de dépôt de l'instrument</b> |
|-------------------------|-----------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| El Salvador             | 18/03/99                    | RA 08/02/02     | 08/03/02                             |
| Panama                  | 09/04-/02                   | RA 03/02/03     | 27/03/03                             |
| Pérou                   | 15/09/95                    | RA 28/12/95     | 24/01/96                             |
| États-Unis d'Amérique   | 08/06/95                    |                 |                                      |
| Trinité-et-Tobago       |                             | AD 13/07/01     | 16/08/01                             |
| Uruguay                 | 08/06/95                    |                 |                                      |
| Venezuela               | 05/02/95                    |                 |                                      |

### **8.3 Protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA)**

Dans sa résolution AG/RES. 1947 (XXXIII-O/03), la Trente-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA a adopté le Protocole relatif à la Convention sur le PIRA dans le but d'octroyer aux titulaires de permis d'opérateurs radio amateur des États membres de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT), qui ont mis en application la Recommandation « Permis CEPT d'opérateur radio amateur » (T/R 61-01), les mêmes droits et privilèges accordés aux titulaires du permis PIRA dans les États membres de la CITEL qui deviennent parties au Protocole, à condition que la CEPT octroie à tous les titulaires du permis PIRA les mêmes droits et privilèges dont jouissent les titulaires du permis CEPT d'opérateurs radio amateur dans les États membres de la CEPT qui ont mis en œuvre la recommandation précitée.

Cette nouvelle procédure réduira la charge de travail des pays et, par conséquent, les coûts y afférents et revêtira une importance fondamentale, notamment dans les situations d'urgence. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments de ratification (RA), d'acceptation (AC) et d'adhésion (AD).

| <b>Pays signataires</b> | <b>Date de la signature</b> | <b>RA/AC/AD</b> | <b>Date de dépôt de l'instrument</b> |
|-------------------------|-----------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| El Salvador             | 21/07/10                    |                 | 15/09/10                             |
| Panama                  | 21/11/06                    | RA              | 21/11/06                             |

Ce Protocole est entré en vigueur le trentième jour à partir de la date à laquelle les États signataires en sont devenues Parties.

Les États membres sont instamment invités à signer la Convention et le Protocole d'amendement, compte tenu de l'importance que revêt ce moyen de communication en cas de catastrophe.

## **9. ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL/OEA**

En raison de l'évolution des télécommunications, il est d'autant plus nécessaire de recycler le personnel de la région employé dans ce secteur au moyen de cours de formation sur les thèmes prioritaires. La CITEL dispose de 20 Centres régionaux de formation répartis dans la région et travaille en étroite collaboration avec le Centre d'excellence de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour les Amériques.

Les cours pour lesquels des candidats sont sélectionnés dans le cadre du programme de bourse ont été, en général, préparés à partir des résultats des enquêtes sur les besoins de formation aux télécommunications

dans la région. En 2011, conformément aux dispositions de la résolution COM/CITEL RES. 233 (XXIV-10), la CITEL a accordé 104 bourses d'étude pour 9 cours d'enseignement à distance et 14 cours présentiels, selon la description figurant au tableau ci-dessous. La CITEL disposait pour l'année 2011 d'un budget de 34 121,99 USD ; néanmoins, tous les cours qui devaient débiter le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et utiliser le fonds ordinaire ont été annulés par l'OEA. Par conséquent, l'on n'a utilisé que 10 224,45 USD du fonds ordinaire en 2011. Vu que les cours avaient déjà été annoncés, l'on a décidé de réduire le nombre de bourses pour les cours qui commenceraient après le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et financer les bourses en utilisant un pourcentage d'un fonds de réserve de la CITEL affecté aux bourses.

| <b>Cours</b>  | <b>Offert par</b>   | <b>Date, langue et type de cours</b>  |
|---|---|---|
| Gestion du spectre des radiocommunications (M11-100)  | Instituto de Entrenamiento de Telecomunicaciones de Estados Unidos ( <i>United States Telecommunications Training Institute</i> ) (USTTI) | 28 mars - 8 avril 2011 (2 semaines)<br>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique<br><i>Anglais, présentiel</i>                    |
| Gestion du spectre dans le secteur civil (M11-101)  | Instituto de Entrenamiento de Telecomunicaciones de Estados Unidos ( <i>United States Telecommunications Training Institute</i> ) (USTTI) | 11 - 22 avril 2011 (2 semaines)<br>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique<br><i>Anglais, présentiel</i>                        |
| Questions essentielles de réglementation des télécoms<br><br>( <i>Connaissances essentielles en réglementation des télécoms</i> )                           | NEOTELIS (Canada)   | Cours en français: 2 au 13 mai 2011, Montréal, Canada<br><br>Cours en anglais: 26 septembre au 7 octobre 2011, Montréal, Canada |
| Mini MBA en télécoms<br><br>( <i>Mini MBA en télécoms</i> )   | NEOTELIS (Canada)   | Cours en français:<br>9 au 20 mai 2011, Montréal, Canada<br><br>Cours en anglais: 12 au 22 juillet 2011, Montréal, Canada       |
| Téléphonie IP   | Centro de Innovación Tecnológica de la Escuela de Ingeniería de la Universidad de Asunción, Paraguay (CITEC-FIUNA)                        | 16 au 20 mai 2011 (1 semaine)<br>Asunción, Paraguay<br><i>Espagnol, présentiel</i>  |
| Ingénierie des réseaux d'Internet   | Centro de Innovación Tecnológica-Facultad de Ingeniería de la Universidad Nacional de Asunción (CITEC-FIUNA)                              | 11 au 15 juillet 2011 (1 semaine)<br>Asunción, Paraguay<br><i>Espagnol, présentiel</i>  |
| Séminaire sur la politique de concurrence dans le domaine des télécommunications et questions de réglementation et de privatisation en la matière (M11-223) | Instituto de Entrenamiento en Telecomunicaciones de Estados Unidos ( <i>United States Telecommunications Training Institute</i> ) (USTTI) | 22 au 29 juillet 2011 (8 jours)<br>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique<br><i>Anglais, présentiel</i>                        |

| <b>Cours</b>   | <b>Offert par</b>   | <b>Date, langue et type de cours</b>  |
|--|---|---|
| IMT (3G/4G) à bande large mobile et TV mobile (M11-236)                  | Instituto de Entrenamiento en Telecomunicaciones de Estados Unidos ( <i>United States Telecommunications Training Institute</i> ) (USTTI) | <i>1<sup>er</sup> au 5 août 2011 (1 semaine)</i><br><br><i>San Diego, CA, États-Unis d'Amérique</i><br><br><i>Anglais, présentiel</i>     |
| Évaluation technique et économique des réseaux FTTH vs. les réseaux XDSL | Facultad de Ingeniería y Tecnologías de la Universidad Católica del Uruguay   | <i>1<sup>er</sup> août au 2 septembre 2011 (5 semaines)</i><br><br><i>Espagnol, à distance</i>  |
| Élaboration de réseaux IP  | Centro de Innovación Tecnológica de la Escuela de Ingeniería de la Universidad de Asunción, Paraguay (CITEC-FIUNA)                        | <i>5 au 9 septembre 2011 (1 semaine)</i><br><br><i>Asunción, Paraguay</i><br><br><i>Espagnol, présentiel</i>                              |
| TV IP (IPTV) et réseaux de la nouvelle génération                        | Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI)   | <i>19 septembre au 4 novembre 2011 (7 semaines)</i><br><br><i>Espagnol, à distance</i>  |
| Communications par satellite (M11-300)                                   | Instituto de Entrenamiento en Telecomunicaciones de Estados Unidos ( <i>United States Telecommunications Training Institute</i> ) (USTTI) | <i>13 au 21 octobre 2011 (1 semaine)</i><br><br><i>San Diego, CA, États-Unis d'Amérique</i><br><br><i>Anglais, présentiel</i>             |
| Communications dans les situations d'urgence (M11-340)                   | Instituto de Entrenamiento de Telecomunicaciones de Estados Unidos ( <i>United States Telecommunications Training Institute</i> ) (USTTI) | <i>31 octobre au 10 novembre 2011 (1 semaine)</i><br><br><i>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique</i><br><br><i>Anglais, présentiel</i> |
| Technologies 4 <sup>ème</sup> génération                                 | Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI)   | <i>7 novembre au 5 décembre 2011 (5 semaines)</i><br><br><i>Espagnol, à distance</i>  |
| Gestion de la sécurité de l'information et des communications            | Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI)   | <i>7 novembre au 30 décembre 2011 (7 semaines)</i><br><br><i>Espagnol, à distance</i>   |
| Sécurité des réseaux de télécommunications                               | Centro de Innovación Tecnológica-Facultad de Ingeniería de la Universidad Nacional de Asunción (CITEC-FIUNA)                              | <i>7 au 18 novembre 2011 (1 semaine)</i><br><br><i>Asunción, Paraguay</i><br><br><i>Espagnol, présentiel</i>                              |
| Administration de l'Internet – Processus, thèmes et institutions         | Centro de Capacitación en Alta Tecnología (CCAT)  | <i>14 novembre au 9 décembre 2011 (4 semaines)</i><br><br><i>Espagnol, à distance</i>   |
| Gestion du spectre des radiocommunications                               | Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT)   | <i>14 novembre au 9 décembre 2011 (4 semaines)</i><br><br><i>Espagnol, à distance</i>   |
| Extensions de la sécurité du système de noms de domaines (DNSSEC)        | Centro de Capacitación en Alta Tecnología (CCAT)  | <i>14 novembre au 16 décembre 2011 (5 semaines)</i><br><br><i>Espagnol, à distance</i>  |
| Réseaux LAN et réseaux d'entreprises LAN                                 | Centro de Capacitación en Alta Tecnología (CCAT)  | <i>14 novembre au 9 décembre 2011 (4 semaines)</i><br><br><i>Espagnol, à distance</i>   |

| Cours         | Offert par                                       | Date, langue et type de cours  |
|---------------|--|--|
| IPV6 en cours | Centro de Capacitación en Alta Tecnología (CCAT) | 21 novembre au 16 décembre 2011 (4 semaines)<br><br>Espagnol, à distance |

Les conditions requises par les Centres régionaux de formation et l'UIT pour offrir les cours, ont été adoptées en vertu de la résolution COM/CITEL RES. 233 (XXIV-10):

1. Le nombre maximum d'étudiants dans chaque groupe par cours d'enseignement à distance est de 35 participants.
2. Le coût maximal d'inscription à tous les cours d'enseignement à distance au moyen d'une bourse de la CITEL ne dépasse pas 200 USD.
3. 10 % du montant total recouvré au titre de l'inscription des bénéficiaires d'une bourse de la CITEL/OEA pour les cours à distance offerts par l'intermédiaire du Centre d'excellence de l'UIT sont déposés dans un compte qui sera utilisé comme ressources budgétaires initiales pour le programme de cours des prochaines années et avec l'autorisation du Centre de coordination pour le développement des ressources humaines.

Cinq didacticiels ou classes en ligne ont en outre été offerts gratuitement en ligne en utilisant la plateforme Webex dans les thèmes suivants : (1) « Mécanismes d'application de l'IPv6 » le 21 juillet 2011 en espagnol à partir de 10 h 00, heure officielle de l'Est des É-U. et en anglais à partir de 15 h 00, heure officielle de l'Est des É-U. ; (2) « Extensions du Système de sécurité des noms de domaine (DNSSEC) » le 4 août 2011 en espagnol à partir de 10 h 00, heure officielle de l'Est des É-U. et en anglais à partir de 15 h 00, heure officielle de l'Est des É-U. ; (3) « Mécanismes d'application de l'IPv6 » le 17 août 2011 en espagnol à partir de 10 h 00, heure officielle de l'Est des É-U. et en anglais à partir de 15 h 00, heure officielle de l'Est des É-U. ; (4) « Dividende numérique dans les Amériques le 16 novembre 2011 en espagnol à partir de 13 h 00, heure officielle de l'Est des E.U. et en anglais le 17 novembre 2011 à partir de 13 h 00, heure officielle de l'Est des É-U. ; (5) "Réseau de Télésanté des Amériques, Prof. Marcelo Petrich" le 7 décembre 2011 en espagnol à partir de las 10 h 00, heure officielle de l'Est des É-U. et le 8 décembre 2011 en anglais à partir de 10 h 00, heure officielle de l'Est des É-U.

L'état récapitulatif des bourses utilisées en 2011 figure au tableau ci-dessous. Les États membres qui n'ont pas présenté de candidats sont invités à assurer la plus grande diffusion possible des bourses pour que les bienfaits des cours puissent être à la portée de tous dans la région. De même, les États membres sont invités à simplifier les formalités de demandes de bourse de la CITEL.

| PAYS               | TOTAL |
|--------------------|-------|
| ANTIGUA-ET-BARBUDA | 0     |
| ARGENTINE          | 3     |
| BAHAMAS            | 0     |
| BARBADE            | 0     |
| BELIZE             | 1     |
| BOLIVIE            | 4     |
| BRÉSIL             | 2     |

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| CANADA                          | 0  |
| CHILI                           | 10 |
| COLOMBIE                        | 11 |
| COSTA RICA                      | 6  |
| DOMINIQUE (COMMONWEALTH DE)     | 0  |
| ÉQUATEUR                        | 10 |
| EL SALVADOR                     | 12 |
| ÉTATS-UNIS D' AMÉRIQUE          | 1  |
| GRENADE                         | 0  |
| GUATEMALA                       | 3  |
| GUYANE                          | 0  |
| HAÏTI                           | 2  |
| HONDURAS                        | 2  |
| JAMAÏQUE                        | 0  |
| MEXIQUE                         | 7  |
| NICARAGUA                       | 3  |
| PANAMA                          | 2  |
| PARAGUAY                        | 4  |
| PÉROU                           | 8  |
| RÉPUBLIQUE DOMINICAINE          | 6  |
| SAINT-KITTS-ETS-LES             | 0  |
| SAINTE-LUCIE                    | 4  |
| SAINTE-VICENT-ET-LES GRENADINES | 0  |
| SURINAME                        | 0  |
| TRINITE-ET-TOBAGO               | 0  |
| URUGUAY                         | 2  |
| VENEZUELA                       | 1  |

L'on informe l'élimination du budget du fonds ordinaire pour l'année 2012 qui était alloué à la CITEL aux fins de bourses, en raison de la nécessité de réduire le nombre de bourses à offrir, tenant compte du budget disponible. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section 10.3 du présent rapport. Le programme initial de bourses en télécommunications pour l'année 2012 a été adopté lors de la XXV<sup>ème</sup> Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL par la Résolution COM/CITEL RES. 240 (XXV-11). Ce programme est en cours de coordination avec les centres de formation indiqués, considérant la réduction de bourses qui s'est révélée impérative.

| COURS   | CENTRE  | NOMBRE DE BOURSES |
|---|---|-------------------|
| Cours à distance sur l'administration de l'Internet, les processus, les thèmes et institutions (espagnol)                             | Centro de Capacitación en Alta Tecnología (CCAT)                            | 8 (CITEL)         |
| Cours à distance sur la sécurité de l'information : la gestion stratégique dans les organisations (espagnol)                          | Centro de Capacitación en Alta Tecnología (CCAT)                            | 8 (CITEL)         |
| Cours à distance sur les caractéristiques et l'installation de réseaux à fibre optique au domicile de l'utilisateur (FTTH) (espagnol) | Facultad de Ingeniería y Tecnologías de la Universidad Católica del Uruguay | 8 (CITEL)         |
| Cours présentiel sur les communications par satellite (anglais)   | Instituto de Entrenamiento de Telecomunicaciones de Estados Unidos          | 1 (CITEL)         |

| <b>COURS</b>  | <b>CENTRE</b>   | <b>NOMBRE DE BOURSES</b>                                     |
|---|---|--|
|   | (USTTI)   |  |
| Cours présentiel sur les communications dans les situations d'urgence (anglais)   | Instituto de Entrenamiento en Telecomunicaciones de Estados Unidos (USTTI)                              | 5 (Programme de bourses pour le développement professionnel) |
| Cours présentiel sur la gestion du spectre des radiocommunications (anglais)  | Instituto de Entrenamiento en Telecomunicaciones de Estados Unidos (USTTI)                              | 5 (Programme de bourses pour le développement professionnel) |
| Cours présentiel sur les questions réglementaires et de privatisation en matière de télécommunications (anglais)                              | Instituto de Entrenamiento en Telecomunicaciones de Estados Unidos (USTTI)                              | 4 (Programme de bourses pour le développement professionnel) |
| Cours à distance sur les technologies de réseaux de quatrième génération (espagnol)   | Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI)         | 8 (CITEL)  |
| Cours à distance sur les réseaux avancés de télécommunications (espagnol)   | Instituto Tecnológico de Buenos Aires (ITBA)  | 8 (CITEL)  |
| Sessions virtuelles et clinique virtuelle de routage avancé (espagnol/anglais)  | Internet Society (ISOC)   | Varie selon les demandes reçues                              |
| Cours présentiel sur Mini MBA en matière de télécommunications (anglais)  | NEOTELIS (Canada)   | 1 (Programme de bourses pour le développement professionnel) |
| Cours présentiel sur les questions essentielles en matière de régulation des télécommunications (anglais)                                     | NEOTELIS (Canada)   | 1 (Programme de bourses pour le développement professionnel) |
| Sessions virtuelles et clinique virtuelle ipv6 pour les fournisseurs de bande faible (espagnol/anglais)                                       | Registro de Direcciones de l'Internet para América Latina y el Caribe (LACNIC)/ Internet Society (ISOC) | Varie selon les demandes reçues                              |
| Sessions virtuelles et clinique virtuelle sur la sécurité dans le routage et la certification des ressources de l'Internet (espagnol/anglais) | Registro de Direcciones de l'Internet para América Latina y el Caribe (LACNIC)                          | Varie selon les demandes reçues                              |
| Cours à distance sur l'introduction au LTE (espagnol)   | Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT)   | 8 (CITEL)  |
| Cours à distance sur la gestion du spectre des radiocommunications en utilisant des outils de pointe (espagnol)                               | Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT)   | 8 (CITEL)  |
| Cours à distance sur les systèmes de télévision numérique terrestre (TVD-T) (espagnol)  | Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT)   | 8 (CITEL)  |
| Cours à distance sur large bande et villes numériques (espagnol)  | Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT)   | 8 (CITEL)  |
| Cours présentiel sur la téléphonie IP. (espagnol)   | Universidad Nacional de Asunción Centro de Innovación Tecnológica CITEC-FIUNA                           | 1 (CITEL)  |

## 10. BUDGET DE LA CITEL

### 10.1 Budget et exécution pour 2011

|  | Allocation<br>(en milliers de<br>dollars USD) | Dépenses<br>au<br>31/12/2011 |
|--|---|------------------------------|
| Voyages  | 18,1  | 0                            |
| Préparation de documents                       | 1,9   | 0,3                          |
| Matériel et fournitures de bureau              | 6,3   | 3,6                          |
| Bâtiments et entretien                         | 0   | 0                            |
| Traducteurs, interprètes, personnel de soutien | 26,2  | 15,4                         |
| Autres   | 3,5   | 4,3                          |
| <b>Total partiel</b>                           | <b>56,0</b>                                   | <b>23,5</b>                  |
| Personnel du Secrétariat exécutif              | 457,4   | 451,4                        |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>513,4</b>                                  | <b>474,9</b>                 |

### 10.2 Budget pour 2012

Pour 2012, l'allocation prévue du Fonds ordinaire de l'OEA à la CITEL s'élève à 622 600 USD.

|                                    | Allocation pour 2011<br>(en milliers de dollars<br>USD) | Allocation pour 2012<br>(en milliers de dollars<br>USD) | Pourcentage de<br>variation entre les<br>budgets 2011 et 2012 |
|------------------------------------|---|---|---|
| Dépenses de personnel              | 457,4   | 501,6*  | 9,7 %   |
| Dépenses au titre des<br>activités | 56,0  | 121,0   | 116,1 %   |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>513,4</b>  | <b>622,6</b>  | <b>21,3 %</b>   |

### 10.3 Bourses

La CITEL disposait pour l'année 2011 d'un budget de 34 121,99 USD ; néanmoins, tous les cours qui devaient débiter le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et utiliser le fonds ordinaire ont été annulés par l'OEA. Par conséquent, l'on n'a utilisé que 10 224,45 USD du fonds ordinaire en 2011. Vu que les cours avaient déjà été annoncés, l'on a décidé de réduire le nombre de bourses pour les cours qui commenceraient après le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et financer les bourses en utilisant un pourcentage d'un fonds de réserve de la CITEL affecté aux bourses, et figure à la section 9. Le nombre total de bourses accordées et utilisées par la CITEL s'élève à 104, selon les détails mentionnés à ladite section. Le budget correspondant aux bourses octroyées pour les cours sélectionnés dans le Programme de bourses de formation professionnelle continue du Département de développement des ressources humaines n'est pas indiqué.

L'on informe l'élimination du budget du fonds ordinaire pour l'année 2012 qui était alloué à la CITEL aux fins de bourses, en raison de la nécessité de réduire le nombre de bourses à offrir. Le budget prévu pour l'utilisation de bourses est d'environ 18 000 USD dont 9 000 USD prélevés du fonds ordinaire général de la CITEL et le reste représentera 40% d'un fonds spécifique de réserve pour les bourses dont dispose la CITEL. En août 2011 l'OEA a offert la possibilité de présenter des cours pour l'obtention d'un budget de bourses pour l'année 2012 en utilisant le fonds du Programme de bourses de formation

professionnelle continue du Département de développement des ressources humaines. Ces bourses ont déjà été allouées tel qu'indiqué à la section 9. Le fonds affecté à ces bourses n'est pas compris dans le montant de 18 000 USD.

#### 10.4 Fonds extérieurs

Toute entité, organisation ou institution ayant un rapport avec le secteur des télécommunications et dotée de la personnalité juridique, peut, avec l'approbation de l'État membre correspondant de la CITEL, devenir membre associé d'un Comité consultatif permanent. Les demandes des entités qui souhaitent devenir membres d'un CCP sont acheminées par l'État membre, accompagnées d'une indication de l'unité de contribution choisie. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la valeur de l'unité de contribution équivaut à 3 000 USD pour chaque Comité consultatif permanent. Elle a été approuvée lors de la V<sup>ème</sup> Réunion de l'Assemblée ordinaire de la CITEL par le biais de la résolution CITEL/RES. 60 (V-10).

Au 31 décembre 2011, la CITEL avait reçu des membres associés un montant total de 309 666,00 USD réparti de la manière suivante :

|                | <b>CCP.I</b> | <b>CCP.II</b> |
|----------------|--------------|---------------|
| <b>2011</b>    | 118 274      | 185 903       |
| <b>2010</b>    | 3 995        | 3 764         |
| <b>TOTAL :</b> | 122 269      | 189 667       |

Pour 2011, le montant total des contributions non encore versées s'élève à 31 998 USD.

|             | <b>CCP.I</b> | <b>CCP.II</b> |
|-------------|--------------|---------------|
| <b>2011</b> | 11 474       | 20 524        |

La CITEL a 111 membres associés. Le montant des arriérés de paiement au titre des contributions s'élève à :

|             | <b>CCP.I</b> | <b>CCP.II</b> | <b>TOTAL</b> |
|-------------|--------------|---------------|--------------|
| <b>2010</b> | 3 000        | 8 918         | 11 918       |

Le tableau ci-dessous reprend en détail, au 31 décembre 2011, l'utilisation des fonds extérieurs (spécifiques) par CCP, exprimée en dollars des États-Unis :

| <b>COMITÉ</b>           | <b>RECETTES</b> | <b>DÉPENSES</b> | <b>SOLDE</b> |
|-------------------------|-----------------|-----------------|--------------|
| <b>CCP.I</b>            |                 |                 |              |
| Solde initial au 1/1/11 | 5 645           |                 |              |
| Recettes au 31/12/11    | 122 269         |                 |              |
| <i>TOTAL PARTIEL</i>    | <i>127 914</i>  | 122 551         | 5 363        |
| <b>CCP.II</b>           |                 |                 |              |
| Solde initial au 1/1/11 | 70 621          |                 |              |
| Recettes au 30/11/11    | 189 667         |                 |              |



|                            |                |                |               |
|----------------------------|----------------|----------------|---------------|
| <i>TOTAL PARTIEL</i>       | 260 288        | 202 518        | 57 770        |
|                            |                |                |               |
| <b>TOTAL AU 31/12/2011</b> | <b>388 202</b> | <b>325 069</b> | <b>63 133</b> |

## 11. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR 2012

| Réunion  | Date                            | Lieu                            |
|--|---------------------------------|---------------------------------|
| Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CMR-12   | 22 janvier – 17 février 2012    | Genève, Suisse                  |
| XVII <sup>ème</sup> Comité de coordination (STE)   | 15 février 2012                 | Videoconférence ou via Internet |
| Réunion préparatoire de l'AMNT/CMTI de l'UIT   | 14-15 mai 2012                  | Buenos Aires, Argentine         |
| XX <sup>ème</sup> CCP.I  | 16 – 19 mai 2012                | Buenos Aires, Argentine         |
| XXIX <sup>ème</sup> Groupe de travail préparatoire des réunions du Conseil de l'UIT                | 4-13 juillet 2012               | Genève, Suisse                  |
| XIX <sup>ème</sup> CCP.II  | 23-27 juillet 2012              | À confirmer                     |
| Séminaire sur les résultats de la CMR-12 et questions postérieures sur les satellites              | 24 juillet 2012                 | À confirmer                     |
| Séminaire sur le cadre des normes de l'Internet  | 10 septembre 2012               | El Salvador                     |
| Séminaire sur les solutions régionales pour les tarifs de terminaison de mobile à mobile (MTR-MTM) | 12 septembre 2012               | El Salvador                     |
| XXI <sup>ème</sup> CCP.I   | 11-14 septembre 2012            | El Salvador                     |
| XX <sup>ème</sup> CCP.II   | 15-19 octobre 2012              | À confirmer                     |
| XXVI <sup>ème</sup> COM/CITEL  | 12-13 novembre 2012             | À confirmer                     |
| XXX <sup>ème</sup> Groupe de travail préparatoire des réunions du Conseil de l'UIT                 | 12-13 novembre 2012             | À confirmer                     |
| Réunion du Bureau du Rapporteur de la CITEL préparatoire à l'AMNT/CMTI                             | 19 novembre au 14 décembre 2012 | Dubai, Emirats Arabes Unis      |

## **12. RÉOLUTIONS À PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA**

Ci-dessous figure le projet de résolution COM/CITEL DEC. 80 (XXV-11) approuvé par les États membres présents à la XXV<sup>ème</sup> Réunion du COM/CITEL qui s'est déroulée à Washington, D.C., États-Unis d'Amérique du 14 au 16 décembre 2011.

### **PROJET DE RÉOLUTION AG/RES. YYY (XLII-O/12)**

#### **Utilisation des télécommunications et technologies de l'information et de la communication pour créer une société de l'information intégratrice**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

CONSIDÉRANT QUE :

- a) L'environnement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) a considérablement changé en raison du progrès technologique, de la mondialisation des marchés et de la convergence des services et des technologies de télécommunications, de l'information, de la radiodiffusion et de l'informatique ;
- b) Les TIC et leurs applications sont essentielles au développement politique, économique, social et culturel tout en étant un facteur clé dans la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, la protection de l'environnement, la prévention et l'atténuation des catastrophes naturelles,

AYANT PRÉSENTE À L'ESPRIT que la CITEL continue d'occuper une position idéale comme le seul forum régional pour l'échange d'informations, la coordination, la tenue de discussions et l'harmonisation des stratégies et politiques nationales, régionales et internationales de télécommunication/TIC ainsi que l'échange d'informations dans le domaine en vue d'avoir accès aux télécommunications / TIC,

RÉAFFIRMANT le caractère, les objectifs et les fonctions de la CITEL, dont la mission consiste à « faciliter et promouvoir le développement intégré et durable des télécommunications/TIC dans les Amériques, en fonction de leurs principes d'universalité, de solidarité, de transparence, d'équité, de réciprocité, de non-discrimination, de neutralité et d'optimisation des ressources, compte tenu de l'environnement et du développement humain durable au profit de la société dans tous les pays de la région »

DÉCIDE :

1. D'inviter les États membres à promouvoir et favoriser l'existence des télécommunications/TIC adéquates, qui contribuent au processus de développement durable et soutenable dans la Région, en accordant une attention particulière aux zones insuffisamment desservies, en partageant des expériences et des initiatives en matière de télécommunications/TIC par le biais de séminaires, d'ateliers et d'autres forums continentaux visant à encourager la diffusion des meilleures pratiques et à éviter les doubles emplois.

2. De charger la CITEEL de continuer à être un espace de dialogue, de coordination et de coopération des télécommunications dans le continent et à maintenir un haut niveau dans la prestation d'assistance technique et de renforcement des capacités des États membres, le cas échéant et conformément au Plan d'Opérations 2012, qui comprend des activités dans les domaines suivants: formulation de propositions américaines pour la Conférence mondiale des radiocommunications, l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications et la Conférence mondiale des télécommunications internationales de l'Union internationale des télécommunications; promotion, développement et discussion de nouveaux services et technologies, coordination, planification et recherche de consensus entre les États membres en ce qui concerne les tarifs et questions économiques, l'harmonisation de l'usage du spectre des radiocommunications, en tenant particulièrement compte du besoin de prévenir et d'éviter les brouillages nuisibles, tout en considérant la protection contre les rayonnements électromagnétiques non ionisants.
3. D'encourager la promotion d'un accès non discriminatoire aux moyens, services et applications de télécommunications ainsi qu'aux technologies de l'information, y compris la recherche appliquée à la satisfaction des exigences des services modernes et des applications de télécommunications/TIC.
4. De charger le Secrétariat général de l'OEA de continuer à fournir au Secrétariat de la CITEEL, dans le cadre des ressources qui lui sont allouées dans le Programme-budget de l'Organisation des États américains (OEA) et d'autres ressources, les ressources humaines et financières de même que le soutien nécessaire pour assurer la continuité dans la mise en œuvre de ses mandats.
5. De charger la CITEEL de continuer à tenir, organiser ou parrainer les études nécessaires afin de mettre en évidence la contribution des TIC et de leur applications au développement intégré.

## **ANNEXES**

**A. Membres associés**

**B. Liste des réunions tenues en 2011.**

**Résultats quantifiables de la CITEI pour 2011**

**C. Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2011.**

## ANNEXE A

### MEMBRES ASSOCIÉS LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS CCP.I : TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC (au 31 décembre 2011)

| Numéro | Pays                   | Nom de la société  | Nombre d'unités |
|--------|------------------------|--|-----------------|
| 1      | Argentine              | GOOGLE ARGENTINA SRL   | 1.0             |
| 2      | Argentine              | TELEFONICA DE ARGENTINA  | 1.0             |
| 3      | Brésil                 | MICROSOFT INFORMATICA LTDA.  | 1.0             |
| 4      | Brésil                 | NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.  | 1.0             |
| 5      | Brésil                 | Oi   | 1.0             |
| 6      | Brésil                 | QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.  | 1.0             |
| 7      | Canada                 | RESEARCH IN MOTION LTD.  | 1.0             |
| 8      | Canada                 | ROGERS COMMUNICATIONS INC.   | 1.0             |
| 9      | Chili                  | CISCO SYSTEMS CHILE  | 1.0             |
| 10     | Chili                  | ENTEL PCS TÉLÉCOMMUNICATIONS S.A.  | 1.0             |
| 11     | Colombie               | ASOCIACION DE LA INDUSTRIA CELULAR DE COLOMBIA (ASOCEL)                            | 1.0             |
| 12     | Colombie               | ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM)  | 1.0             |
| 13     | Colombie               | COLOMBIA TÉLÉCOMMUNICATIONS S.A. ESP   | 1.0             |
| 14     | Costa Rica             | INSTITUTO COSTARRICENSE DE ELECTRICIDAD (ICE)                                      | 1.0             |
| 15     | Equateur               | CORPORACION NACIONAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CNT S.A.                                | 1.0             |
| 16     | Mexique                | AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V.  | 1.0             |
| 17     | Mexique                | CAMARA NACIONAL DE LA INDUSTRIA DE TV POR CABLE (CANITEC)                          | 1.0             |
| 18     | Mexique                | ERICSSON TELECOM, S.A. DE C.V.   | 1.5             |
| 19     | Mexique                | SATELITES MEXICANOS, S.A. DE C.V. (SATMEX)   | 1.0             |
| 20     | Mexique                | TELCORDIA TECHNOLOGIES MEXICO  | 1.0             |
| 21     | Paraguay               | COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.)                            | 1.0             |
| 22     | Pérou                  | LACTLD – LATIN AMERICAN AND CARIBBEAN ccTLDs ORGANIZATION                          | 1.0             |
| 23     | Pérou                  | TELEFONICA DU PERU S.A.A.  | 1.0             |
| 24     | République Dominicaine | COMPAÑIA DOMINICANA DE TELEFONOS C x A (CODETEL)                                   | 1.0             |
| 25     | Uruguay                | REGISTRO REGIONAL DE DIRECCIONES DE INTERNET POUR AMERICA LATINA Y CARIBE (LACNIC) | 1.0             |
| 26     | États-Unis             | AMERICAN REGISTRY FOR INTERNET NUMBERS (ARIN)                                      | 1.0             |
| 27     | États-Unis.            | ASCOM NETWORK TESTING  | 1.0             |
| 28     | États-Unis.            | ATIS   | 1.0             |
| 29     | États-Unis             | AT&T   | 1.0             |
| 30     | États-Unis             | CISCO SYSTEMS INC.   | 1.0             |
| 31     | États-Unis.            | GSM LATIN AMERICA ASSOCIATION  | 1.0             |
| 32     | États-Unis             | INFORMATION TECHNOLOGY INDUSTRY COUNCIL (ITI)                                      | 1.0             |
| 33     | États-Unis             | NOKIA, INC.  | 1.0             |
| 34     | États-Unis             | NEUSTAR, INC.  | 1.0             |
| 35     | États-Unis             | ORANGE BUSINESS SERVICES (“ORANGE”)  | 1.0             |

|                                       |            |  |             |
|---------------------------------------|------------|--|-------------|
| 36                                    | États-Unis | QUALCOMM, INC.   | 1.0         |
| 37                                    | États-Unis | RESEARCH IN MOTION INTERNATIONAL (RIM INTERNATIONAL)     | 1.0         |
| 38                                    | États-Unis | TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)            | 1.0         |
| 39                                    | États-Unis | TELECOMMUNICATIONS MANAGEMENT GROUP, INC. (TMG)          | 1.0         |
| 40                                    | États-Unis | VERIZON COMMUNICTIONS                                    | 1.0         |
| 41                                    | Venezuela  | COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV) | 1.0         |
| 42                                    | Venezuela  | TELEFONICA DE VENEZUELA C.A. (Ex-TELCEL C.A.)            | 1.0         |
| <b>NOMBRE D'UNITÉS CCP.II, TOTAL:</b> |            |  | <b>42.5</b> |

**LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS  
CCP.II : RADIOCOMMUNICATIONS, Y COMPRIS RADIODIFFUSION  
(au 31 décembre 2011)**

| Numeró | Pays       | Nom de la société  | Nombre d'unités |
|--------|------------|--|-----------------|
| 1      | Argentine  | EMPRESA ARGENTINA DE SOLUCIONES SATELITALES S.A. (AR-SAT S.A.)   | 1.0             |
| 2      | Argentine  | NOKIA ARGENTINA  | 1.0             |
| 3      | Argentine  | TELEFONICA DE ARGENTINA  | 1.0             |
| 4      | Brésil     | ASSOCIAÇÃO BRÉSIL ERA DE EMISSORAS DE RADIO E TELEVISÃO (ABERT)  | 1.0             |
| 5      | Brésil     | ERICSSON DO BRÉSIL.  | 1.0             |
| 6      | Brésil     | HISPAMAR SATELITES S.A.  | 1.0             |
| 7      | Brésil     | INTEL SEMICONDUCTORES DO BRÉSIL  | 1.0             |
| 8      | Brésil     | MOTOROLA DO BRÉSIL   | 1.0             |
| 9      | Brésil     | NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.  | 1.0             |
| 10     | Brésil     | Oi   | 1.0             |
| 11     | Brésil     | QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.  | 1.0             |
| 12     | Brésil     | NOKIA SIEMENS NETWORKS   | 1.0             |
| 13     | Brésil     | SHMID TELECOM BRÉSIL LTDA.   | 1.0             |
| 14     | Brésil     | STAR ONE S.A.  | 1.0             |
| 15     | Brésil     | SINDITELEBRÉSIL – SINDICATO NACIONAL DAS EMPRESAS DE TELEFONICA S.A. E DE SERVIÇO MOVEL CELULAR E PERSONAL | 1.0             |
| 16     | Brésil     | TELESAT BRÉSIL CAPACIDADE DE SATELITES LTDA.   | 1.0             |
| 17     | Brésil     | FORUM DO SISTEMA BRÉSIL EIRO DE TV DIGITAL TERRESTRE (FORUM SBTVD)   | 1.0             |
| 18     | Brésil     | VIVO   | 1.0             |
| 19     | Canada     | BOEING CANADA TECHNOLOGIES   | 1.0             |
| 20     | Canada     | LS TELCOM LTD.   | 1.0             |
| 21     | Canada     | RESEARCH IN MOTION LTD.  | 1.0             |
| 22     | Canada     | ROGERS COMMUNICATIONS INC.   | 1.0             |
| 23     | Canada     | TELESAT CANADA   | 1.0             |
| 24     | Chili      | ENTEL PCS TÉLÉCOMMUNICATIONS S.A.  | 1.0             |
| 25     | Costa Rica | INSTITUTO COSTARRICENSE DE ELECTRICIDAD (ICE)  | 1.0             |
| 26     | Colombie   | ASOCIACION DE LA INDUSTRIA CELULAR DE COLOMBIA (ASOCEL)  | 1.0             |

|                                       |                        |   |             |
|---------------------------------------|------------------------|---|-------------|
| 27                                    | Colombie               | ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM)               | 1.0         |
| 28                                    | Colombie               | COLOMBIA TÉLÉCOMMUNICATIONS S.A. ESP                      | 1.0         |
| 29                                    | Colombie               | INTEL TECNOLOGIA DE COLOMBIA S.A.                         | 1.0         |
| 30                                    | Colombie               | TES AMERICA ANDINA LTDA.                                  | 1.0         |
| 31                                    | El Salvador            | ERICSSON EL SALVADOR, S.A. DE C.V.                        | 1.0         |
| 32                                    | Mexique                | AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V.                             | 1.0         |
| 33                                    | Mexique                | CAMARA NACIONAL DE LA INDUSTRIA DE TV POR CABLE (CANITEC) | 1.0         |
| 34                                    | Mexique                | COMUNICACIONES NEXTEL DE MEXICO, S.A. DE C.V.             | 1.0         |
| 35                                    | Mexique                | ERICSSON TELECOM, S.A. DE C.V.                            | 1.5         |
| 36                                    | Mexique                | MOTOROLA DE MEXICO S.A. DE C.V.                           | 1.0         |
| 37                                    | Mexique                | QUALCOMM WIRELESS SERVICES MEXICO S.A. DE C.V.            | 1.0         |
| 38                                    | Mexique                | SATELITES MEXICANOS S.A. DE C.V. (SATMEX)                 | 1.0         |
| 39                                    | Paraguay               | COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.)   | 1.0         |
| 40                                    | Pérou                  | TELEFONICA DU PERU S.A.A.                                 | 1.0         |
| 41                                    | République Dominicaine | ORANGE DOMINICANA   | 1.0         |
| 42                                    | Uruguay                | DIGITAL VIDEO BROADCASTING (DVB)                          | 1.0         |
| 43                                    | États-Unis             | 4G AMERICAS   | 1.0         |
| 44                                    | États-Unis             | ALCATEL-LUCENT  | 1.0         |
| 45                                    | États-Unis.            | CBS BROADCASTING, INC.                                    | 1.0         |
| 46                                    | États-Unis             | CISCO SYSTEMS INC.  | 1.0         |
| 47                                    | États-Unis             | CDMA DEVELOPMENT GROUP, INC.                              | 1.0         |
| 48                                    | États-Unis             | GSM LATIN AMERICA ASSOCIATION                             | 1.0         |
| 49                                    | États-Unis             | HUGHES NETWORK SYSTEMS, INC.                              | 1.0         |
| 50                                    | États-Unis             | INMARSAT  | 1.0         |
| 51                                    | États-Unis             | INTELSAT CORPORATION                                      | 1.0         |
| 52                                    | États-Unis             | IRIDIUM SATELLITE LLC                                     | 1.0         |
| 53                                    | États-Unis             | ITT INDUSTRIES  | 1.0         |
| 54                                    | États-Unis             | LOCKHEED-MARTIN CORP.                                     | 1.0         |
| 55                                    | États-Unis             | MOTOROLA INC.   | 1.0         |
| 56                                    | États-Unis             | MOTOROLA MOBILITY INC.                                    | 1.0         |
| 57                                    | États-Unis             | NEW SKIES SATELLITE INC.                                  | 1.0         |
| 58                                    | États-Unis             | NOKIA, INC.   | 1.0         |
| 59                                    | États-Unis             | PENDRELL CORPORATION                                      | 1.0         |
| 60                                    | États-Unis             | QUALCOMM. INC.  | 1.0         |
| 61                                    | États-Unis             | RESEARCH IN MOTION INTERNATIONAL (RIM INTERNATIONAL)      | 1.0         |
| 62                                    | États-Unis             | SES AMERICOM  | 1.0         |
| 63                                    | États-Unis             | SKY TERRA L.P.  | 1.0         |
| 64                                    | États-Unis             | TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)             | 1.0         |
| 65                                    | États-Unis             | THE BOEING COMPANY  | 1.0         |
| 66                                    | États-Unis             | VERIZON COMMUNICATIONS                                    | 1.0         |
| 67                                    | États-Unis             | WiMAX Forum   | 1.0         |
| 68                                    | Venezuela              | COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV)  | 1.0         |
| 69                                    | Venezuela              | TELEFONICA DE VENEZUELA C.A. (Ex-TELCEL C.A.)             | 1.0         |
| <b>NOMBRE D'UNITÉS CCP.II, TOTAL:</b> |                        |   | <b>69.5</b> |



## ANNEXE B

### LISTE DES RÉUNIONS TENUES EN 2011

| Réunion  | Date                           | Lieu                                  |
|--|--------------------------------|---------------------------------------|
| Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CITEL, au niveau régional, des conférences et réunions mondiales       | 14 au 25 février 2011          | Genève, Suisse                        |
| XVIII <sup>ème</sup> CCP.I   | 1 <sup>er</sup> au 4 mars 2011 | Lima, Pérou                           |
| Séminaire sur « l'échange d'expériences et/ou de modèles régionaux sur la portabilité des numéros dans les Amériques » | 2 mars 2011                    | Lima, Pérou                           |
| XVII <sup>ème</sup> CCP.II   | 17 au 20 mai 2011              | Santo Domingo, République dominicaine |
| Séminaire sur « l'utilisation des télécommunications dans la prévention et l'atténuation des effets des catastrophes » | 29 août 2011                   | Mar del Plata, Argentine              |
| Réunion d'organisations et/ou d'agences à la suite du développement des télécommunications/TIC                         | 31 août 2011                   | Mar del Plata, Argentine              |
| XIX <sup>ème</sup> CCP.I   | 30 août au 2 septembre 2011    | Mar del Plata, Argentine              |
| XXVII <sup>ème</sup> Groupe de travail préparatoire des réunions du Conseil de l'UIT                                   | 11 au 21 octobre 2011          | Genève, Suisse                        |
| Atelier du Groupe de travail 5D de l'UIT-R sur les IMT pour la prochaine décennie                                      | 27 novembre 2011               | San Juan, Porto Rico                  |
| XVIII <sup>ème</sup> CCP.II  | 28 novembre au 2 décembre 2011 |                                       |
| Réunion extraordinaire du Bureau du Rapporteur sur la préparation de l'AMNT et de la CMTI                              | 13 décembre 2011               | Washington, DC, États-Unis d'Amérique |
| XXV <sup>ème</sup> COM/CITEL   | 14 au 16 décembre 2011         | Washington, DC, États-Unis d'Amérique |

## RÉSULTATS QUANTIFIABLES DE LA CITEL POUR 2011

| CONCEPT  | NOMBRE<br>EFFECTIF/PRÉVU |
|--|--------------------------|
| Nombre de réunions organisées par la CITEL en 2011   | 11                       |
| Nombre de participants aux réunions  | 717                      |
| Nombre de documents élaborés aux réunions de la CITEL en 2011  | 2 113                    |
| Nombre de résolutions approuvées par les Comités   | 31                       |
| Nombre de recommandations approuvées par les Comités   | 8                        |
| Nombre de décisions approuvées par les Comités   | 42                       |
| Nombre de séminaires et d'ateliers réalisés par les Comités  | 3                        |
| Nombre de cours d'enseignement à distance de télécommunications du programme de la CITEL dispensés en 2011 | 9                        |
| Nombre de cours présentiels de télécommunications du programme de la CITEL dispensés en 2011               | 14                       |
| Nombre de bourses utilisées par la CITEL en 2011   | 104                      |
| Nombre de membres associés au 31 décembre 2011   | 111                      |
| Nombre de Centres régionaux de formation en 2011   | 20                       |
| Nombre d'Accords de coopération signés au 31 décembre 2011   | 20                       |
| Nombre de réunions programmées pour 2012   | 14                       |
| Nombre de cours d'enseignement à distance programmés pour 2012   | 12                       |
| Nombre de cours présentiels programmés pour 2012   | 7                        |

## ANNEXE C

### TITRES DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS APPROUVÉES EN 2011

(Date : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011)

#### C.1 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL

##### RÉSOLUTIONS

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| COM/CITEL RES. 237 (XXV-11) | FORMATS NORMALISÉS POUR LES NOUVEAUX TRAVAUX ET DÉCLARATIONS DE LIAISON                  |
| COM/CITEL RES. 238 (XXV-11) | PRÉSENTATION DES IAP DE LA CMTI AU GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE L'UIT SUR LA CMTI-12  |
| COM/CITEL RES. 239 (XXV-11) | ADOPTION DE CITIC COMME CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION DE LA CITEL                         |
| COM/CITEL RES. 240 (XXV-11) | ADOPTION DU PROGRAMME DE COURS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2012                             |
| COM/CITEL RES. 241 (XXV-11) | ORGANISATION D'UN FORUM À BANDE LARGE EN PRÉLUDE AU SOMMET DE CONNECTIVITÉ AUX AMÉRIQUES |
| COM/CITEL RES. 242 (XXV-11) | CONTRIBUTION DE LA CITEL AU VI <sup>ème</sup> SOMMET DES AMÉRIQUES                       |
| COM/CITEL RES. 243 (XXV-11) | ADOPTION DU PLAN DES OPÉRATIONS POUR 2012  |
| COM/CITEL RES. 244 (XXV-11) | PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXVI <sup>ème</sup> RÉUNION DU COM/CITEL      |

##### RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée au cours de cette période.

##### DÉCISIONS

|                            |  |
|----------------------------|--|
| COM/CITEL DEC. 77 (XXV-11) | RÉUNIONS DES RAPPORTEURS   |
| COM/CITEL DEC. 78 (XXV-11) | MISE À JOUR DU PLAN STRATÉGIQUE  |
| COM/CITEL DEC. 79 (XXV-11) | SOMMET CONNECTIVITÉ DES AMÉRIQUES  |
| COM/CITEL DEC. 80 (XXV-11) | ENVOI DU RAPPORT ANNUEL DE LA CITEL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEА  |
| COM/CITEL DEC. 81 (XXV-11) | APPUI FINANCIER AU PORTAIL DE LA CITEL DANS LE RÉSEAU  |
| COM/CITEL DEC. 82 (XXV-11) | ACCORD –CADRE POUR PROMOUVOIR LA COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE LA CITEL EN MATIÈRE DE MESURES CONTRE LE VOL D'ÉQUIPEMENTS TERMINAUX MOBILES |

## **C.2 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I**

### **RÉSOLUTIONS**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| CCP.I/RES. 182 (XVIII-11) | PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XIX <sup>ème</sup> RÉUNION DU CCP.I  |
| CCP.I/RES. 183 (XVIII-11) | ÉTUDE SUR LA CONNECTIVITÉ INTERNATIONALE À L'INTERNET DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES  |
| CCP.I/RES. 184 (XVIII-11) | PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES À L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LA CONFÉRENCE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES  |
| CCP.I/RES. 185 (XVIII-11) | PROTECTION DE L'INFRASTRUCTURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS   |
| CCP.I/RES. 186 (XVIII-11) | SÉMINAIRE SUR L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LA PRÉVENTION ET L'ATTÉNUATION DES EFFETS DES CATASTROPHES ET LES ATELIERS EN LIGNE                                     |
| CCP.I/RES. 187 (XVIII-11) | CONVOCATION D'AUTRES ORGANISMES PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS   |
| CCP.I/REC. 188 (XVIII-11) | ÉTUDE SUR LES LIGNES D'AIDE À L'ENFANCE ET ANALYSE DE FAISABILITÉ DE L'UTILISATION D'UN CRÉNEAU D'ATTENTION COMMUNE DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES                                |
| CCP.I/RES. 189 (XIX-11)   | MESURES RÉGIONALES CONTRE LE VOL D'ÉQUIPEMENTS TERMINAUX MOBILES  |
| CCP.I/RES. 190 (XIX-11)   | PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES À L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET À LA CONFÉRENCE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES |
| CCP.I/RES. 191 (XIX-11)   | PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XX <sup>ème</sup> RÉUNION DU CCP.I   |
| CCP.I/RES. 192 (XIX-11)   | SÉMINAIRE SUR LE CADRE DES NORMES D'INTERNET  |
| CCP.I/RES. 193 (XIX-11)   | SÉMINAIRE SUR LES APPROCHES RÉGIONALES RELATIVES AUX TARIFS DE TERMINAISON DE TÉLÉPHONIE DE MOBILE À MOBILE (MTR-MM)  |
| CCP.I/RES. 194 (XIX-11)   | QUESTION DE LA PARITÉ HOMMES/FEMMES DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES  |
| CCP.I/RES. 195 (XIX-11)   | PROGRAMME D'APPUI AUX ENTITÉS COOPÉRATIVES SANS BUT LUCRATIF, FOURNISSEUSES DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS   |
| CCP.I/RES. 196 (XIX-11)   | CRÉATION D'UN SITE WEB RÉGIONAL POUR L'AIDE À L'ENFANCE EN LIGNE  |

### **RECOMMANDATIONS**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| CCP.I/REC. 7 (XVIII-11) | ACHATS ET MISES À JOUR AVEC SUPPORT IPv6 DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CITEL                                 |
| CCP.I/REC. 8 (XIX-11)   | NUMÉRO COMMUN POUR L'AIDE À L'ENFANCE   |
| CCP.I/REC. 9 (XIX-11)   | ÉLÉMENTS NORMATIFS POUR LA COMMERCIALISATION ET/OU LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS |
| CCP.I/REC. 10 (XIX-11)  | APPLICATION D'ÉTUDES ET ANALYSE DE L'OPINION PUBLIQUE EN CE QUI CONCERNE LES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS |
| CCP.I/REC. 11 (XIX-11)  | MESURES NÉCESSAIRES À UNE RÉGION DES AMÉRIQUES PLUS VERDOYANTE  |

CCP.I/REC. 12 (XIX-11) LIGNES DIRECTRICES POUR LA CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS DE RÉPONSE AUX INCIDENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE (CSIRT)

## DÉCISIONS

CCP.I/ DEC. 117 (XVIII-11) MÉTHODES DE TRAVAIL DU CCP.I

CCP.I/DEC. 118 (XVIII-11) QUESTIONNAIRE SUR LA RÉGLEMENTATION DE LA TERMINAISON MOBILE ET TARIFS EN VIGUEUR DANS LES AMÉRIQUES

CCP.I/DEC. 119 (XVIII-11) QUESTIONNAIRE À ENVOYER AUX ÉTATS MEMBRES DE LA CITEL SUR LES SERVICES D'ITINÉRANCE INTERNATIONALE

CCP.I/DEC. 120 (XVIII-11) COLLABORATION ENTRE LA CITEL ET LE SELA EN MATIÈRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCP.I/DEC. 121 (XVIII-11) ACCORDS DE COOPÉRATION ENTRE LA CITEL ET AUTRES ORGANISMES

CCP.I/DEC. 122 (XVIII-11) REPRÉSENTATION DE LA CITEL À L'ATELIER « LE RÔLE DE L'ÉTAT DANS LA PROMOTION DE LA BANDE LARGE »

CCP.I/DEC. 123 (XVIII-11) RÉSEAU DE TÉLÉSANTÉ DANS LES AMÉRIQUES

CCP.I/DEC. 124 (XVIII-11) POINTS DE CONTACT DES PAYS MEMBRES DE LA CITEL POUR L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS RELATIVES AUX TIC, À L'ENVIRONNEMENT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CCP.I/DEC. 125 (XIX-11) QUESTIONNAIRE SUR L'ÉTAT ACTUEL DES MESURES NATIONALES CONTRE LE VOL D'ÉQUIPEMENTS TERMINAUX MOBILES

CCP.I/DEC. 126 (XIX-11) PUBLICATION SUR LE SITE DE LA CITEL DES DÉCISIONS DU GROUPE AD HOC SUR LES MÉTHODES DU CCP.I

CCP.I/DEC. 127 (XIX-11) QUESTIONNAIRE À TRANSMETTRE AUX ÉTATS MEMBRES DE LA CITEL SUR LA GESTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES SITUATIONS DE CATASTROPHES

CCP.I/DEC. 128 (XIX-11) FORMAT DE DÉCLARATIONS DE LIAISON DU CCP.I

CCP.I/DEC. 129 (XIX-11) DEMANDE D'INFORMATIONS SUR LA CONNECTIVITÉ INTERNATIONALE À L'INTERNET (CII)

CCP.I/DEC. 130 (XIX-11) PLAN DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE SUR LES TARIFS DE TERMINAISON DE TÉLÉPHONIE MOBILE À MOBILE (MTM-MTR) 2012

CCP.I/ DEC. 131 (XIX-11) INDEX DU DOSSIER TECHNIQUE « DROITS DES USAGERS DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS »

CCP.I/DEC.132 (XIX-11) POURSUITE DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU DE TÉLÉSANTÉ DES AMÉRIQUES

CCP.I/DEC. 133 (XIX-11) NOM DU RÉSEAU DE TÉLÉSANTÉ DES AMÉRIQUES

CCP.I/DEC. 134 (XIX-11) COLLABORATION ENTRE LA CITEL Y LA CEPAL

CCP.I/DEC. 135 (XIX-11) MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DE COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES ET/OU AGENCES DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCP.I/DEC. 136 (XIX-11) SITE WEB DU BUREAU DU RAPPORTEUR SUR LES TIC, L'ENVIRONNEMENT ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CCP.I/DEC. 137 (XIX-11) FINALISATION DU PROJET : MEILLEURES PRATIQUES POUR LA SÉCURITÉ CYBERNÉTIQUE NATIONALE : CRÉATION DES CAPACITÉS NATIONALES DE RÉOLUTION D'INCIDENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

### **C.3 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II**

#### **RÉSOLUTIONS**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| CCP.II/RES. 73 (XVII-11)  | FORMATION D'UNE ALLIANCE RÉGIONALE CONTRE LE VOL D'ÉQUIPEMENTS TERMINAUX MOBILES   |
| CCP.II/RES. 74 (XVII-11)  | TRAVAUX DU GROUPE RAPPORTEUR SUR LES ASPECTS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS AUX EFFETS DES RAYONNEMENTS ÉLECTROMAGNÉTIQUES NON IONISANTS                                    |
| CCP.II/RES. 75 (XVII-11)  | ATELIER DU GROUPE DE TRAVAIL 5D DE L'UIT-R SUR LES IMT POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE  |
| CCP.II/RES. 76 (XVII-11)  | FORMATION D'UN GROUPE AD HOC POUR SOULEVER LE SPECTRE DU DIVIDENDE NUMÉRIQUE ISSU DE LA TRANSITION VERS LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE ET OPPORTUNITÉS POUR LES APPLICATIONS CONVERGENTES |
| CCP.II/RES. 77 (XVII-11)  | PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XVIII <sup>ème</sup> RÉUNION DU CCP.II  |
| CCP.II/RES. 78 (XVII-11)  | PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES POUR LA CMR-2012   |
| CCP.II/RES. 79 (XVIII-11) | PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XVIII <sup>ème</sup> RÉUNION DU CCP.II  |
| CCP.II/RES. 80 (XVIII-11) | ADDITIF AUX PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES POUR LA CMR - 2012   |

#### **RECOMMANDATIONS**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| CCP.II/REC. 30 (XVIII-11) | DISPOSITIONS DES FRÉQUENCES DE LA BANDE DE FRÉQUENCES 698 – 806 MHZ DANS LES AMÉRIQUES POUR SERVICES MOBILES À BANDE LARGE   |
| CCP.II/REC. 31 (XVIII-11) | USAGE HARMONISÉ DE LA BANDE DE FRÉQUENCES 450-470 MHZ POUR L'OFFRE DE SERVICES FIXES ET MOBILES SANS FIL DE BANDE LARGE, EN PARTICULIER DANS LES ZONES INSUFFISAMMENT DESSERVIES |

#### **DÉCISIONS**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| CCP.II/DEC. 114 (XVII-11) | RECOMMANDATION K.83 UIT-T (K.MONITOR) SUIVI CONTINU DES NIVEAUX DE CHAMP ÉLECTROMAGNÉTIQUE  |
| CCP.II/DEC. 115 (XVII-11) | IDENTIFICATION DES POINTS DE CONTACT DANS LA RÉGION POUR LES QUESTIONS DE RAYONNEMENTS ÉLECTROMAGNÉTIQUES NON IONISANTS (RNI)   |
| CCP.II/DEC. 116 (XVII-11) | LES BÉNÉFICES DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS SANS FIL POUR LES ÉCONOMIES NATIONALES  |
| CCP.II/DEC. 117 (XVII-11) | CINQ NOUVEAUX PROJETS DE RECOMMANDATIONS SUR LE RNSS  |
| CCP.II/DEC. 118 (XVII-11) | CRÉER UN FORUM DE DISCUSSION ASSOCIÉ AU GROUPE AD HOC POUR SOULEVER LE SPECTRE DU DIVIDENDE NUMÉRIQUE ISSU DE LA TRANSITION VERS LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE ET OPPORTUNITÉS POUR LES APPLICATIONS CONVERGENTES |
| CCP.II/DEC. 119 (XVII-11) | QUESTIONNAIRE SUR L'USAGE ACTUEL ET PLANIFIÉ DES BANDES   |

DE FRÉQUENCES 54-72 MHz / 76-88 MHz / 174-216 MHz 470-512 MHz /  
512-698 MHz / 698-806 MHz

- CCP.II/DEC. 120 (XVIII-11) MESURES RÉGIONALES CONTRE LE VOL D'ÉQUIPEMENTS  
TERMINAUX MOBILES
- CCP.II/DEC.121 (XVIII-11) COMPILAITON D'INFORMATIONS SUR LES MESURES PRISES PAR LES  
ADMINISTRATIONS CONCERNANT L'USAGE DE TÉLÉPHONES FAUX,  
FALSIFIÉS ET DE MAUVAISE QUALITÉ
- CCP.II/DEC.122 (XVIII-11) CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE M. JORGE TABOADA
- CCP.II/DEC. 123 (XVIII-11) CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE M. HENRY KIEFFER-WÄGER
- CCP.II/DEC. 124 (XVIII-11) SÉMINAIRE SUR LES RÉSULTATS DE LA CMR-12 ET PROCHAINS  
THÈMES, LIÉS AUX QUESTIONS SATELLITAIRES
- CCP.II/DEC. 125 (XVIII-11) PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA  
RADIODIFFUSION
- CCP.II/DEC. 126 (XVIII-11) EXIGENCES DU CCP.II POUR 2012
- CCP.II/DEC.127 (XVIII-11) CRÉATION D'UN GROUPE DE COORDINAISON ÉLECTRONIQUE POUR  
LA PRÉPARATION DE RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE DES  
RADIOCOMMUNICATIONS ET DU GROUPE CONSULTATIF EN  
MATIÈRE DE RADIOCOMMUNICATIONS
- CCP.II/DEC.128 (XVIII-11) CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE M. CARLOS ROMERO SANJINES